



# Mode Opérateur

## Lancement des restitutions PMS

# Table des matières

<b>1. PRESENTATION DU CONTEXTE .....</b>	<b>4</b>
<b>2. PREREQUIS POUR L'ENSEMBLE DES RESTITUTIONS.....</b>	<b>4</b>
2.1. INDIQUER QUELLES SONT LES RESTITUTIONS QUE PEUVENT LANCER LES UTILISATEURS.....	4
2.2. DONNER ACCES AUX UTILISATEURS AUX PAGES DE LANCEMENT DES RESTITUTIONS.....	5
<b>3. LANCEMENT DES RESTITUTIONS .....</b>	<b>7</b>
3.1. RESTITUTION DES MOUVEMENTS CONSTATES .....	7
3.2. RESTITUTION DES MOUVEMENTS PREVISIONNELS .....	10
3.3. AFFECTATIONS ADMINISTRATIVES (MULTI-AFFECTATIONS) .....	11
3.4. IMPUTATIONS PREVISIONNELLES.....	12
3.5. COMPETENCES .....	13
3.6. RETOUR DE PAIE .....	14
3.6.1. Prérequis.....	14
3.6.2. Alimentation des données.....	15
3.6.3. Lancement de la restitution.....	20
<b>4. ANNEXES.....</b>	<b>21</b>
4.1. DESCRIPTION DETAILLEE DES RESTITUTIONS .....	21
4.1.1. Localisation applicative.....	21
4.1.2. Règle de gestion transverses .....	22
4.1.3. Restitution des mouvements constatés .....	22
4.1.3.1. Règles de gestion .....	24
4.1.3.2. Format pivot .....	26
4.1.3.3. Maquette de la restitution.....	31
4.1.4. Restitution des mouvements prévisionnels .....	31
4.1.4.1. Règles de gestion .....	33
4.1.4.2. Format pivot .....	37
4.1.4.3. Maquette de la restitution.....	40
4.1.5. Retour de paie .....	40
4.1.5.1. Règles de gestion .....	42
4.1.1. Format pivot .....	52
4.1.2. Maquette de la restitution.....	53
4.1.3. Affectations administratives (multi-affectations).....	53
4.1.3.1. Règles de gestion .....	55
4.1.3.2. Format pivot .....	56
4.1.3.3. Maquette de la restitution.....	57
4.1.4. Imputations prévisionnelles .....	58
4.1.4.1. Règles de gestion .....	59
4.1.4.2. Format pivot .....	61
4.1.4.3. Maquette de la restitution.....	61
4.1.5. Compétences .....	61

4.1.5.1. Règles de gestion .....	63
4.1.5.2. Format pivot .....	63
4.1.5.3. Maquette de la restitution.....	66
4.1.6. Formatage.....	66
4.1.7. Points d'attention sur les performances .....	67
<b>5. HISTORIQUE DES MODIFICATIONS .....</b>	<b>67</b>

## 1. PRESENTATION DU CONTEXTE

Ce mode opératoire présente les différentes étapes à suivre pour lancer les six restitutions d’interface avec l’outil de pilotage de la masse salariale Allshare.

Toutes les informations (contenu, format pivot, mode d’alimentation, etc.) relatives à ces restitutions sont décrites dans les annexes du présent MOP.

## 2. PREREQUIS POUR L’ENSEMBLE DES RESTITUTIONS

Deux prérequis en termes d’habilitation sont nécessaires pour donner accès aux restitutions PMS à un utilisateur :

- Indiquer quelles restitutions peuvent lancer les utilisateurs,
- Donner accès aux utilisateurs aux pages de lancement restitutions.

### 2.1. INDIQUER QUELLES SONT LES RESTITUTIONS QUE PEUVENT LANCER LES UTILISATEURS

Vous devez définir pour chaque utilisateur (expert RH) à quelle restitution vous souhaitez lui donner accès. Vous devez pour se faire définir une ou plusieurs listes de restitutions (une liste peut être commune à plusieurs utilisateurs).

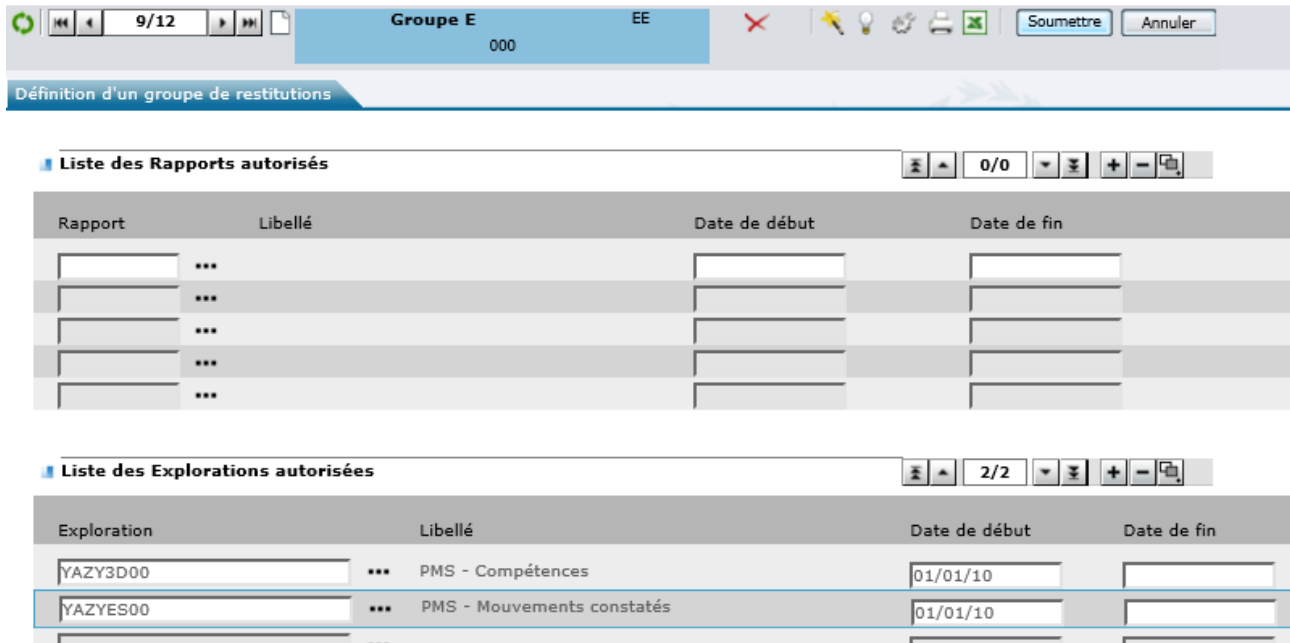
Le paramétrage des groupes de restitutions est décrit dans le MOP : SIHAM\_MOP\_HAB\_GroupesDeValeurs.

Les restitutions PMS sont les suivantes :

Code	Libellé
YAZY3D00	PMS - Compétences
YAZYES00	PMS - Mouvements constatés
YAZYES01	PMS - Mouvements prévisionnels
YAZYZB00	PMS - Multi imputations
YAZY3B00	PMS - Multi-affectations
XAZXW100	PMS - Retour de paie (KX)

Le paramétrage des groupes de restitutions est réalisé à partir de la page Outils d’administration > Utilisateurs > Paramétrage groupes de valeurs > Groupes de restitution.

Le paramétrage des groupes de restitutions peut alors prendre la forme suivante :



Rapport	Libellé	Date de début	Date de fin
	***		
	***		
	***		
	***		
	***		

Exploration	Libellé	Date de début	Date de fin
YAZY3D00	*** PMS - Compétences	01/01/10	
YAZYES00	*** PMS - Mouvements constatés	01/01/10	
	***		

## 2.2. DONNER ACCES AUX UTILISATEURS AUX PAGES DE LANCEMENT DES RESTITUTIONS

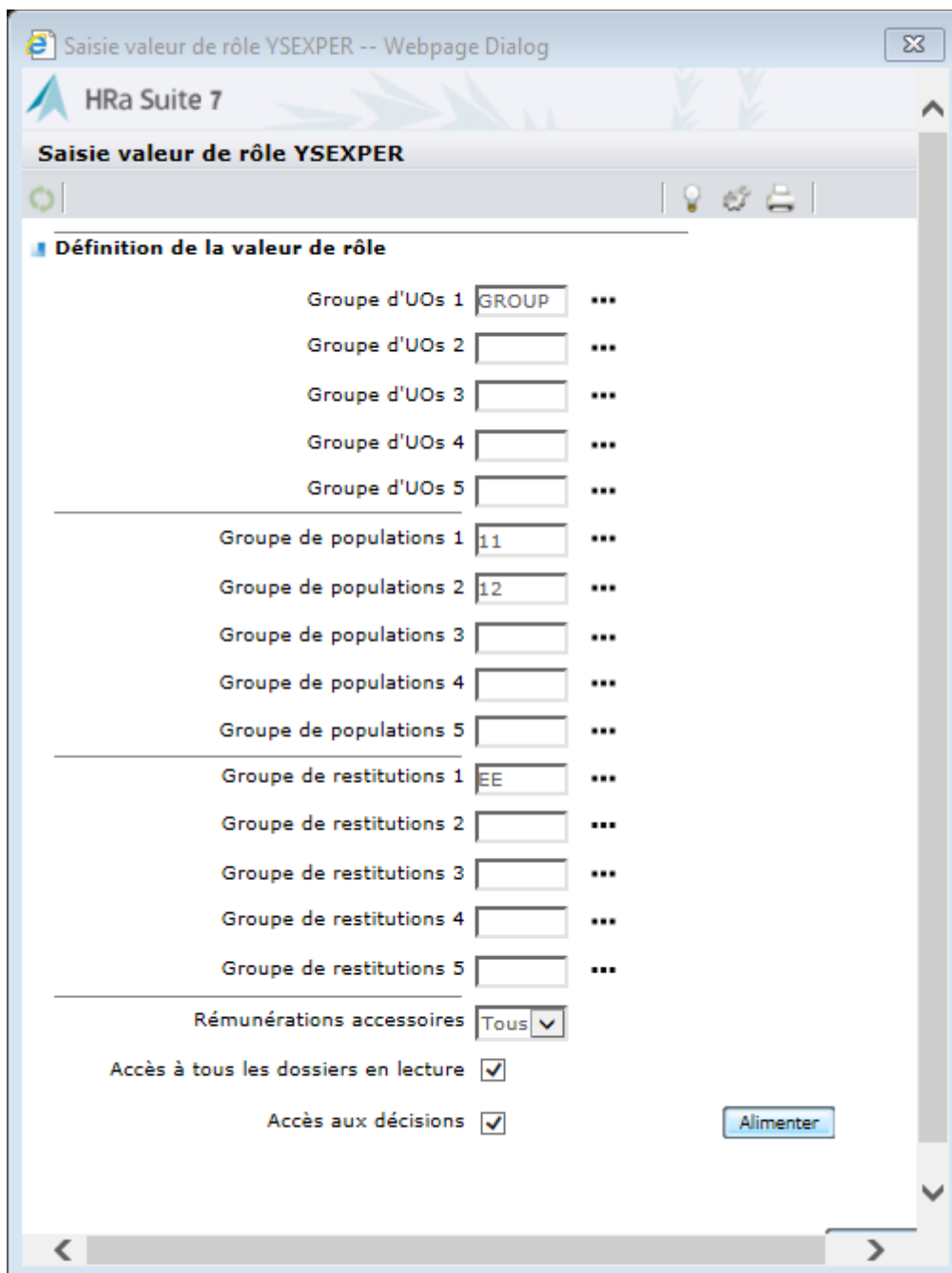
Les modèles de rôle suivant donnent accès aux pages de lancement des restitutions PMS. La valeur de rôle permet de faire le lien entre l'utilisateur et le groupe de restitutions précédemment créé.

Modèle de rôle	Valeur de rôle
YMALLHLO Gest RH – Accès Complet	FE
YMEREP32 Pilotage de la masse salariale - E	La valeur de rôle doit donner accès à un groupe de restitution qui comprend les restitutions PMS
YMLREP32 Pilotage de la masse salariale – L	La valeur de rôle doit donner accès à un groupe de restitution qui comprend les restitutions PMS

Le paramétrage des habilitations est détaillé dans le MUT : SIHAM\_MUT\_HAB\_ConfidentialiteProfilUtilisateur ainsi que dans le MOP SIHAM\_MOP\_HAB\_Profils\_V1.01.docx

Le paramétrage des groupes de restitutions est réalisé à partir de la page Outils d'administration > Utilisateurs > Confidentialité profils utilisateurs > Attribution profils habilitations ou Outils d'administration > Utilisateurs > Confidentialité profils utilisateurs > Attribution profils habilitations selon si vous souhaitez paramétrer la valeur de rôle au niveau du profil ou bien de l'agent.

Le paramétrage de la valeur de rôle peut alors prendre la forme suivante :



Saisie valeur de rôle YSEXPER -- Webpage Dialog

HRa Suite 7

**Saisie valeur de rôle YSEXPER**

**Définition de la valeur de rôle**

Groupe d'UOs 1  ...

Groupe d'UOs 2  ...

Groupe d'UOs 3  ...

Groupe d'UOs 4  ...

Groupe d'UOs 5  ...

---

Groupe de populations 1  ...

Groupe de populations 2  ...

Groupe de populations 3  ...

Groupe de populations 4  ...

Groupe de populations 5  ...

---

Groupe de restitutions 1  ...

Groupe de restitutions 2  ...

Groupe de restitutions 3  ...

Groupe de restitutions 4  ...

Groupe de restitutions 5  ...

---

Rémunérations accessoires  ▾

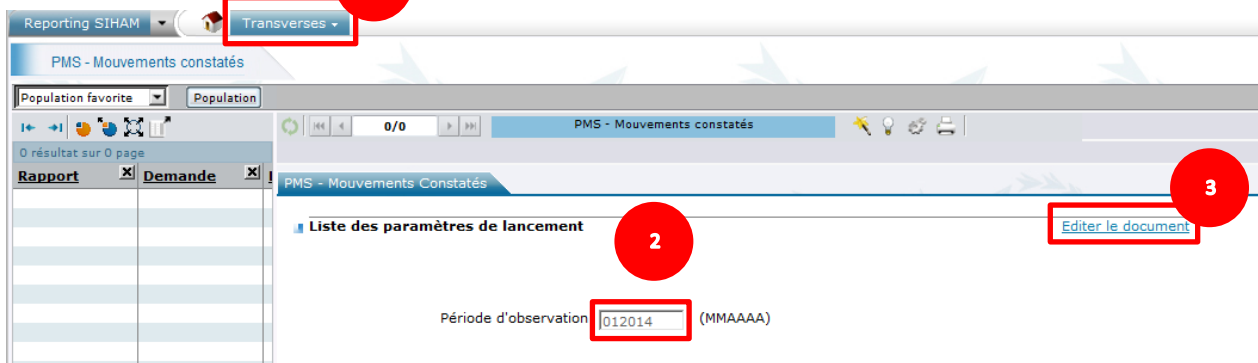
Accès à tous les dossiers en lecture

Accès aux décisions

### 3. LANCEMENT DES RESTITUTIONS

#### 3.1. RESTITUTION DES MOUVEMENTS CONSTATES

Cette restitution permet de lister l'ensemble des données des agents en activité lors de la période d'observation.



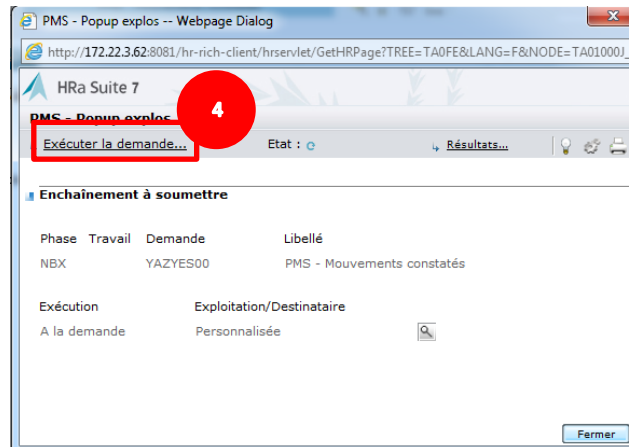
- 1) Accéder à la page suivante

**Profil :** Expert RH

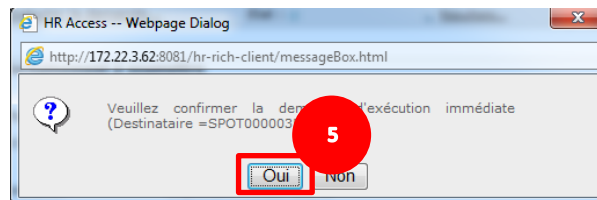
- ↳ **Domaine :** Reporting SIHAM
  - ↳ **Thème :** Transverses
    - ↳ **Action fonctionnelle :** PMS - Mouvements constatés
      - ↳ **Onglet :** PMS - Mouvements constatés

- 2) Renseigner la période d'observation sous le format MMAAAA (MM = mois, AAAA = année)  
 La période d'observation correspond au mois pour lequel le gestionnaire souhaite obtenir les données de mouvement constaté. En sortie, seront donc présents les agents qui sont présents au sein de l'établissement au moins un jour dans le mois de la période d'observation, mais aussi ceux qui ont quitté l'établissement depuis moins de 3 mois.  
 Les données extraites en résultat de cette restitution sont celles en vigueur à la fin du mois ou celles en vigueur juste avant la clôture pour les agents sortis avant la fin du mois.
- 3) Cliquer le lien « Editer le document »

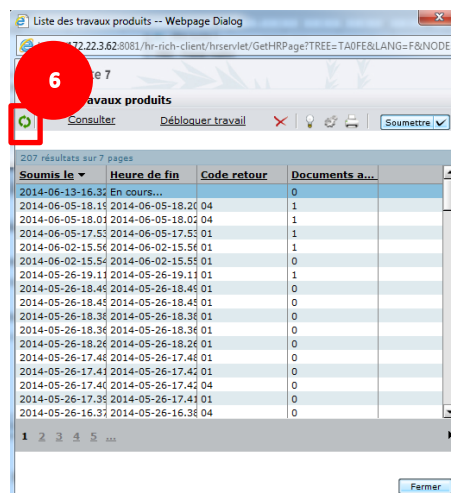
- 4) Dans la page pop-up qui s'ouvre, cliquer sur « Exécuter la demande... »



- 5) Dans la pop-up suivante, cliquer sur « Oui »

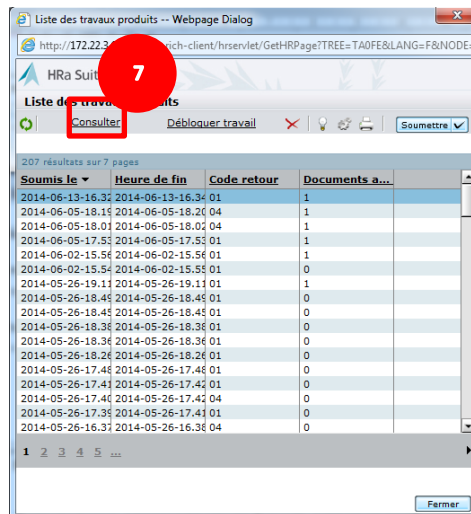


- 6) La pop-up ci-dessous s'ouvre en suite. En fonction du volume des données, plusieurs minutes peuvent être nécessaires à l'édition du document. Attendre et cliquer sur « Rafraîchir les données »





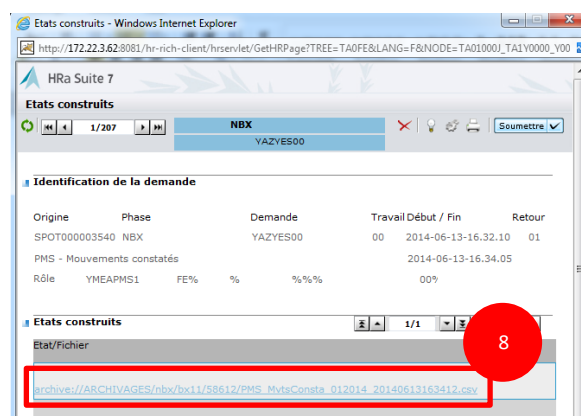
- 7) Une fois, la date et l’heure de fin d’exécution affichées, cliquer sur le lien « Consulter » afin d’accéder à la restitution générée



Les codes retour « 01 » ou « 04 » témoignent de la bonne exécution du traitement. Lorsque le nombre de documents produits est « 0 », cela peut signifier notamment :

- Qu’aucune donnée n’a été trouvée pour alimenter le fichier d’interface pour les critères de lancement saisis
- Que les critères de lancement saisis ne sont pas au format attendu, soit : MMAAAA (ex. 042014 pour avril 2014)

- 8) Une autre fenêtre s’ouvre avec un lien pour le téléchargement du document. Cliquer sur le lien, pour ouvrir ou enregistrer le fichier



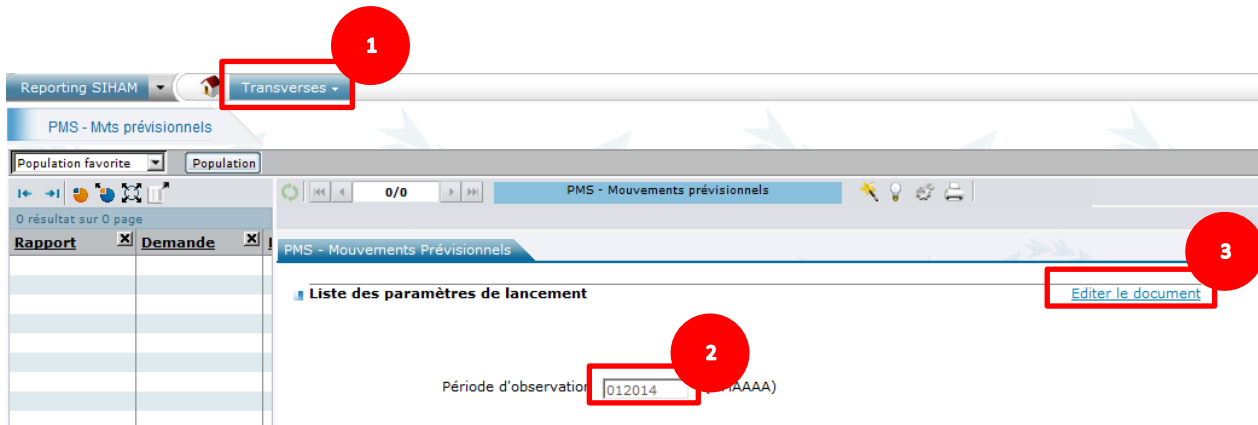
**Attention** : un script se lance sur le fichier immédiatement après son édition. L’exécution est quasiment instantanée mais si la consultation est effectuée pendant le court temps de déroulement du script, un message d’erreur empêche le téléchargement du fichier. Dans ce cas il suffit de répéter les étapes 6) (Rafraîchir) et 7) (Consulter).

Il est possible de vérifier si le script a terminé son déroulement en regardant le nom du fichier : l’exécution est terminée lorsque le nom du fichier se présente sous le format **PMS\_NomRestit\_MMAAAA\_horodatage.csv** comme montré ci-dessus.

Ce script agit sur le résultat des toutes les explorations PMS.

### 3.2. RESTITUTION DES MOUVEMENTS PREVISIONNELS

Cette restitution permet de lister l'ensemble des données relatives aux dossiers d'agent, en vigueur lors de la période comprise entre le premier jour du mois M+1 et le dernier jour du dernier mois de l'année, avec M le mois de la période d'observation.



- 1) Accéder à la page suivante

**Profil :** Expert RH

- ↳ **Domaine :** Reporting SIHAM
  - ↳ **Thème :** Transverses
    - ↳ **Action fonctionnelle :** PMS - Compétences
      - ↳ **Onglet :** PMS – Compétences

- 2) Renseigner le mois de début de la période d'observation sous le format MMAAAA (MM = mois, AAAA = année)

Le résultat de la restitution consistera en l'extraction d'une ligne de données par agent pour chacun des mois compris entre le mois suivant le mois passé en paramètre et le dernier mois de l'année. En sortie de cette restitution, seront donc présents tous les agents qui sont présents au sein de l'établissement au moins un jour dans le mois de la période d'observation, mais aussi ceux pour lesquels une prise en charge anticipée a été effectuée et dont la date d'entrée se situe pendant la période [MM+1/AAAA ; 12/AAAA].

Les données extraites en résultat de cette restitution sont celles en vigueur à la fin de chaque mois ou celles en vigueur juste avant la clôture pour les agents sortis en cours de mois.

- 3) Cliquer le lien « Editer le document »
- 4) Répéter les étapes de 4) à 8) du §3.1 de ce document

### 3.3. AFFECTATIONS ADMINISTRATIVES (MULTI-AFFECTATIONS)

Cette restitution permet l'extraction des données d'affectation des agents ayant des multi-affectations (affectations de type fonctionnel avec des pourcentages différents de 100).



- 1) Accéder à la page suivante

**Profil :** Expert RH

- ↳ **Domaine :** Reporting SIHAM
  - ↳ **Thème :** Transverses
    - ↳ **Action fonctionnelle :** PMS – Multi-affectations
      - ↳ **Onglet :** PMS – Multi-affectations

- 2) Renseigner le mois de début de la période d'observation sous le format MMAAAA (MM = mois, AAAA = année)

En sortie de restitution seront extraits les agents qui disposent d'au moins une occurrence d'affectation fonctionnelle avec pourcentage différent de 100 et en vigueur pendant la période d'observation.

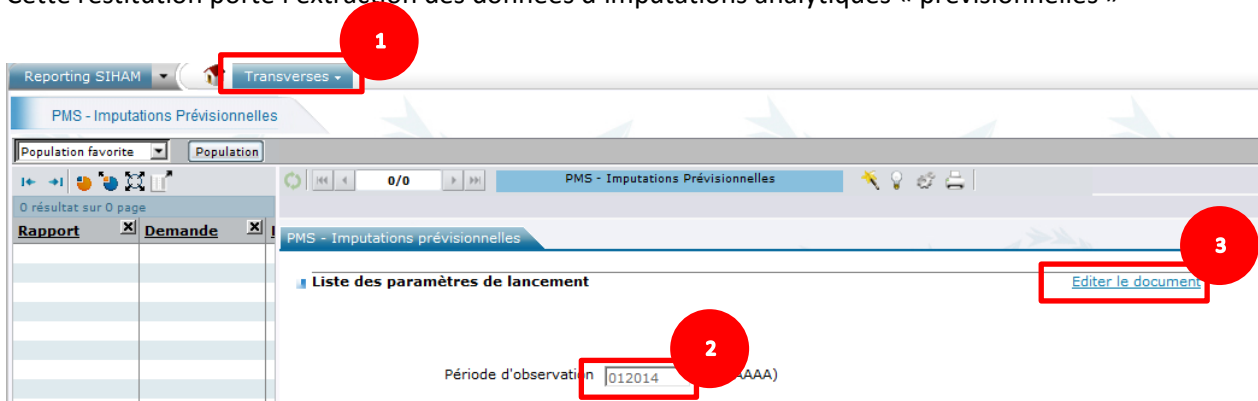
Le résultat de la restitution consistera en l'extraction d'une ou plusieurs lignes (une par affectation fonctionnelle) par agent pour chacun des mois compris entre le mois suivant le mois passé en paramètre et le dernier mois de l'année.

Les données extraites en résultat de cette restitution sont celles en vigueur à la fin de chaque mois ou celles en vigueur juste avant la clôture pour les agents sortis en cours de mois.

- 3) Cliquer le lien « Editer le document »
- 4) Répéter les étapes de 4) à 8) du §3.1 de ce document

### 3.4. IMPUTATIONS PREVISIONNELLES

Cette restitution porte l'extraction des données d'imputations analytiques « prévisionnelles »



- 1) Accéder à la page suivante

**Profil :** Expert RH

- ↳ **Domaine :** Reporting SIHAM
  - ↳ **Thème :** Transverses
    - ↳ **Action fonctionnelle :** PMS – Imputations prévisionnelles
      - ↳ **Onglet :** PMS – Imputations prévisionnelles

- 2) Renseigner le mois de début de la période d'observation sous le format MMAAAA (MM = mois, AAAA = année)

En sortie de cette restitution seront présents les agents qui disposent d'au moins une occurrence d'imputation en vigueur pendant la période d'observation.

Le résultat de la restitution consistera en l'extraction d'une ou plusieurs lignes (une par imputation) par agent pour chacun des mois compris entre le mois suivant le mois passé en paramètre et le dernier mois de l'année.

Les données extraites en résultat de cette restitution sont celles en vigueur à la fin de chaque mois ou celles en vigueur juste avant la clôture pour les agents sortis en cours de mois.

- 3) Cliquer le lien « Editer le document »
- 4) Répéter les étapes de 4) à 8) du §3.1 de ce document

### 3.5. COMPETENCES

Cette restitution permet l'extraction de données de compétences saisies dans les dossiers des agents dans le cadre du Développement professionnel.



- 1) Accéder à la page suivante

**Profil : Expert RH**

- ↳ **Domaine** : Reporting SIHAM
  - ↳ **Thème** : Transverses
    - ↳ **Action fonctionnelle** : PMS - Compétences
      - ↳ **Onglet** : PMS – Compétences

- 2) Renseigner la période d'observation sous le format MMAAAA (MM = mois, AAAA = année)  
 La période d'observation correspond au mois pour lequel il est souhaité obtenir les informations. En sortie de la restitution seront extraits les agents qui ont été présents au sein de l'établissement au moins un jour dans le mois de la période d'observation, et qui disposent d'au moins une compétence.  
 Les compétences sont extraites pour l'ensemble de l'année civile. Ainsi, l'extraction consistera en une ligne par agent avec la liste de toutes ses compétences.
- 3) Cliquer le lien « Editer le document »
- 4) Répéter les étapes de 4) à 8) du §3.1 de ce document

### 3.6. RETOUR DE PAIE

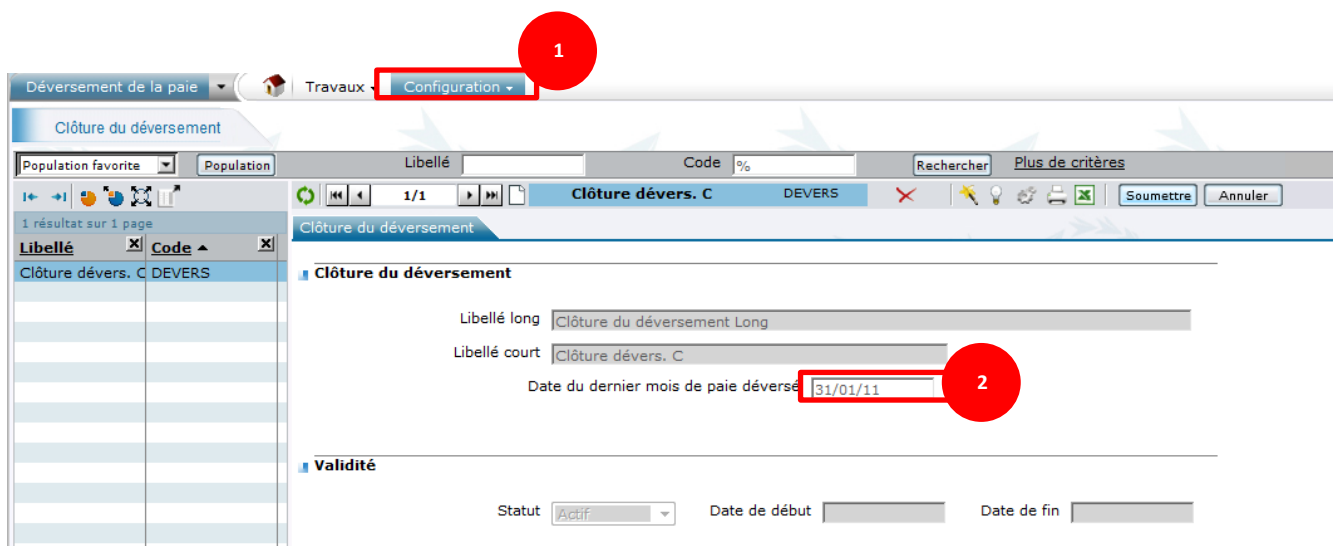
La restitution 'Retour de Paie' présente un ensemble de points de cohérence avec les traitements du déversement de la paie. Cependant il n'y a aucune dépendance entre le déroulement des deux traitements. La seule exception est le paramétrage décrit dans la section « § 3.6.1 Prérequis » qui doit être le même pour une période donnée.

Les processus des traitements de la restitution 'Retour de Paie' sont totalement indépendants et ne peuvent impacter les traitements du déversement et vice-versa.

Le bon fonctionnement de cette restitution nécessite au préalable le lancement d'une chaîne de mise à jour des données de retour de paie de l'agent. Pour cette raison, le déroulé se divise en trois parties : une première « Prérequis » pour vérifier le paramétrage des traitements de déversement de la paie, une deuxième partie « Alimentation des données » pour le lancement de la mise à jour, et une troisième partie « Lancement de la restitution » avec la procédure à suivre pour obtenir les résultats.

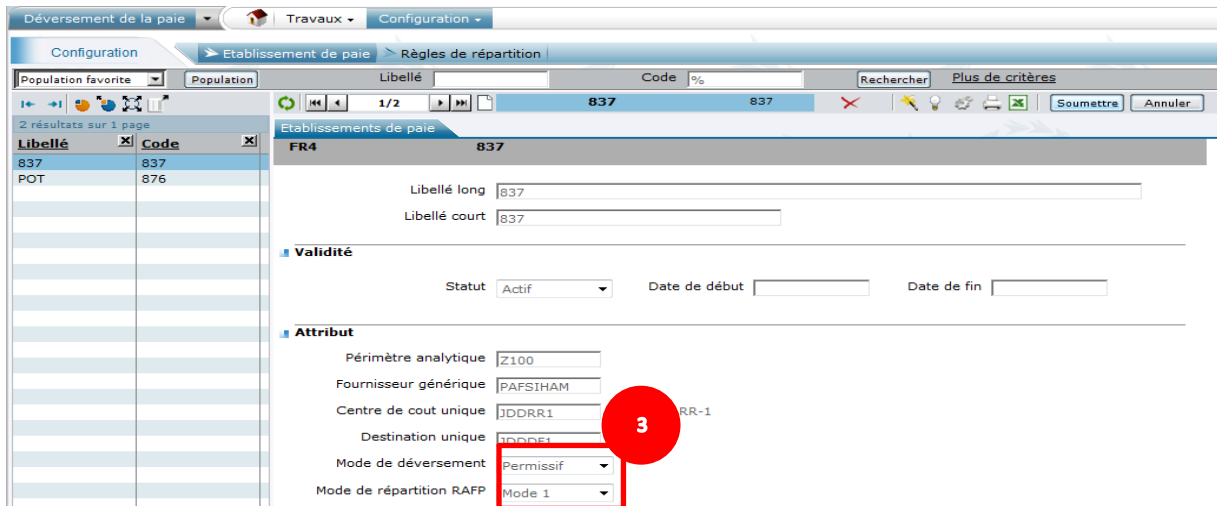
#### 3.6.1. PREREQUIS

- 1) Se rendre sur la page sur Déversement de la paie >> Configuration >> Clôture du déversement
- 2) Aller sur Déversement de la paie >> Configuration >> Clôture du déversement (Date du dernier mois de paie déversé) et vérifier la date de clôture du déversement. Il est nécessaire de comparer cette date avec celle qui sera utilisée au niveau de la restitution « Retour de Paie ». Si le mois de paie de la restitution est inférieur ou égal au mois de la date du dernier mois de paie déversé, alors le déversement est clôturé pour cette période.



The screenshot shows the 'Clôture du déversement' configuration page. The top navigation bar includes 'Déversement de la paie', 'Travaux', and 'Configuration'. The 'Configuration' menu is highlighted with a red circle and the number '1'. The main content area is titled 'Clôture du déversement' and contains several fields: 'Libellé long' (Clôture du déversement Long), 'Libellé court' (Clôture dévers. C), and 'Date du dernier mois de paie déversé' (31/01/11). The 'Date du dernier mois de paie déversé' field is highlighted with a red circle and the number '2'. Below these fields is a 'Validité' section with 'Statut' set to 'Actif', and 'Date de début' and 'Date de fin' fields.

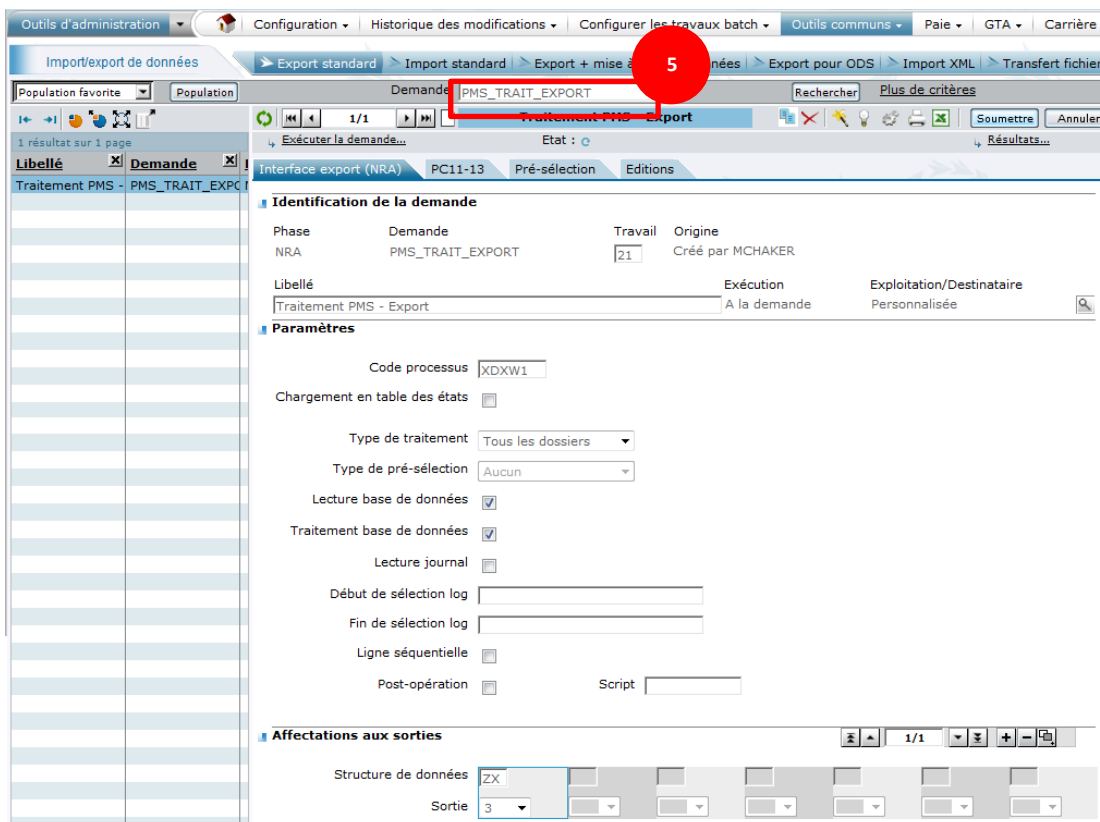
- 3) Vérifier le paramétrage de l'établissement et du mode de répartition RAFP sur le chemin : Déversement de la paie >> Configuration >> Configuration >> Etablissement de paie  
Ces paramétrages sont définis par chaque établissement et seul le coordinateur de paie a le privilège de les modifier. Dans ce mode opératoire nous utilisons le paramétrage suivant à titre d'exemple.
  - a. Mode permissif
  - b. Mode de répartition RAFP = Mode1



### 3.6.2. ALIMENTATION DES DONNEES

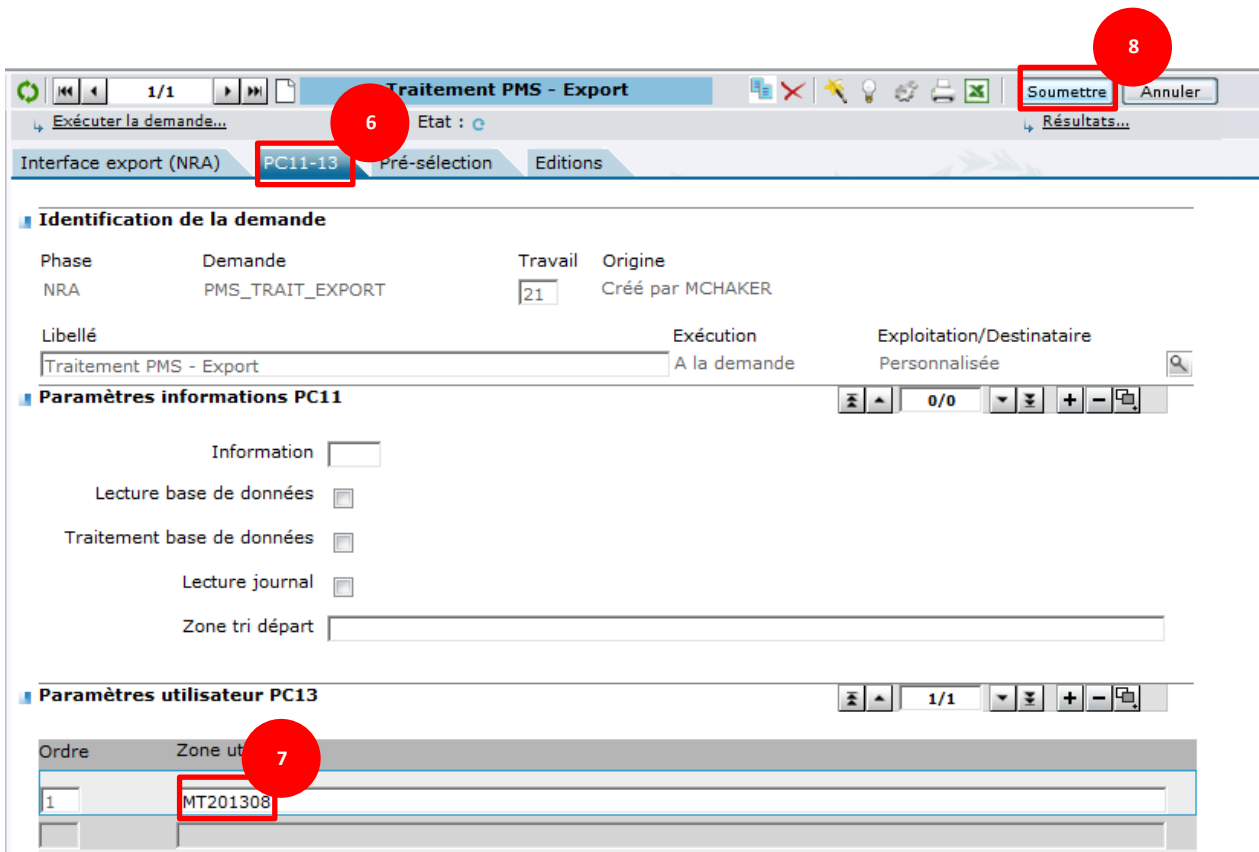
Les étapes décrites ci-dessous, permettent le lancement des traitements de mise à jour de l'information utilisée pour alimenter la restitution « Retour de la Paie »

- 4) Aller sur Outils d'administration >> Outils communs >> Import/export de données >> Export standard >> Interface export (NRA)
- 5) Rechercher la demande « PMS\_TRAIT\_EXPORT », NRA créée pour la mise à jour de l'information ZXW1

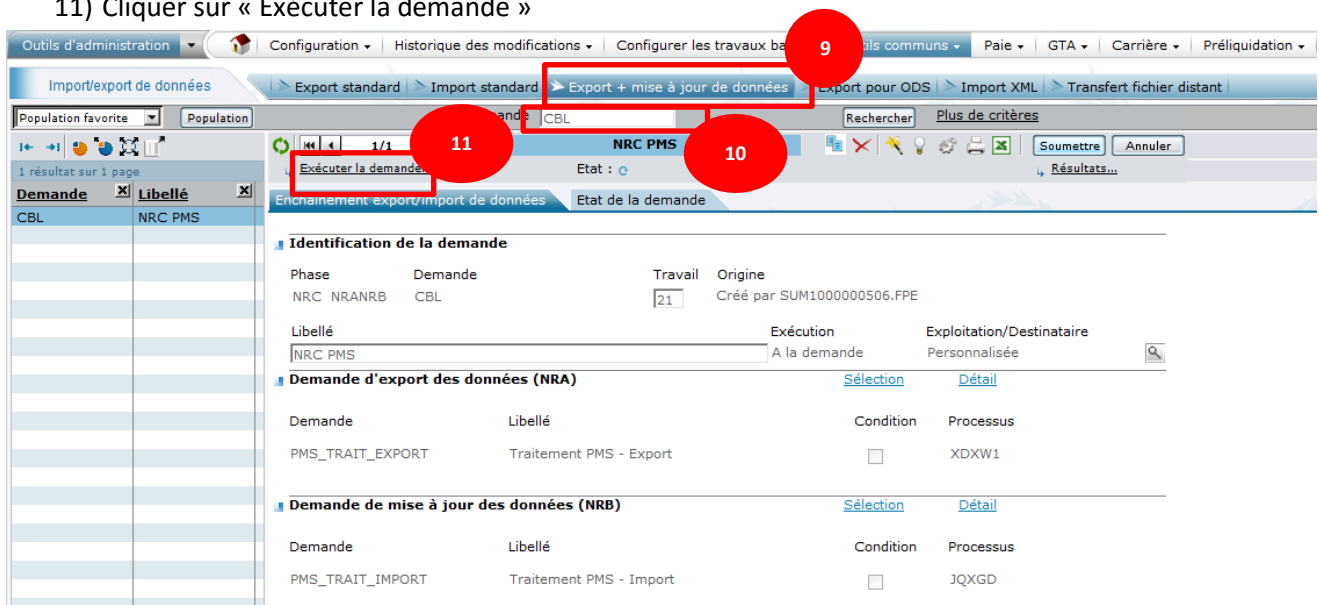


- 6) Passer à l'onglet « PC11-13 »

- 7) Au niveau des paramètres utilisateur PC13, ajouter le mois de paie à générer avec le format suivant : MTaaaamm avec les lettres fixes "MT" en plus de l'année et du mois  
L'année et le mois doivent être identiques (mais positionnés différemment) au mois et à l'année correspondant à la période souhaitée pour l'édition de la restitution (cf. point 3.6.3)
- 8) Cliquer sur le bouton Soumettre mais ne pas cliquer sur le lien Exécuter la demande



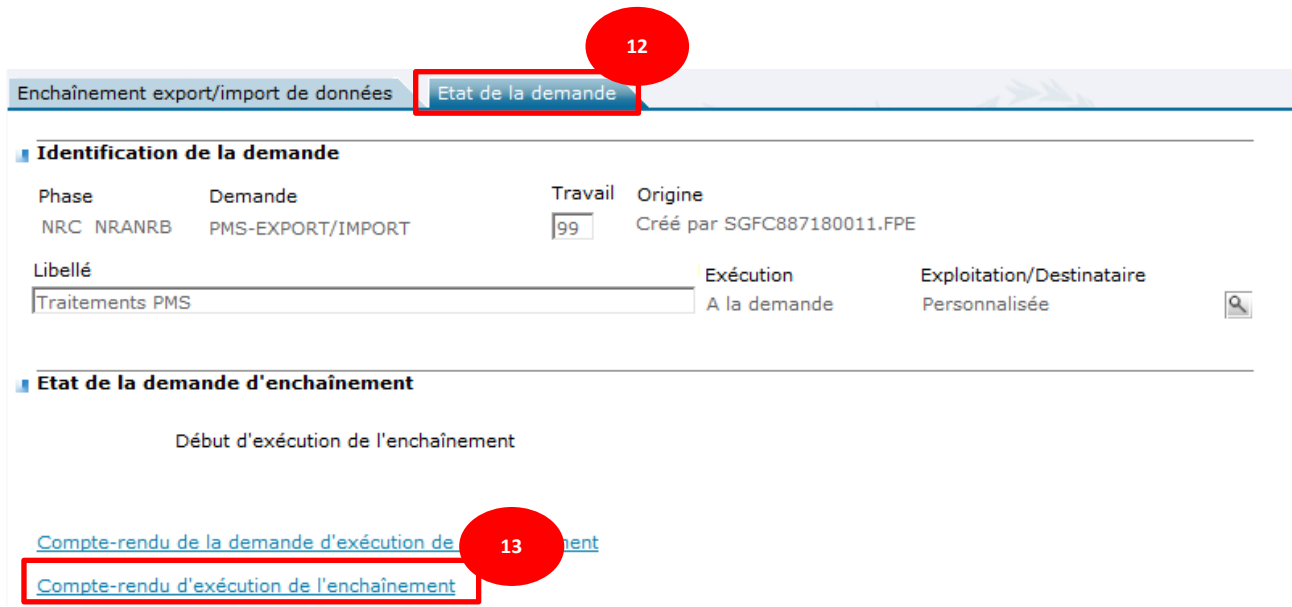
- 9) Aller sur : Outils d'administration >> Outils communs >> Import/export de données >> Export + mise à jour de données
- 10) Rechercher la demande « CBL »
- 11) Cliquer sur « Exécuter la demande »



- 12) Passer à l'onglet « Etat de la demande »



13) Cliquer sur « Compte-rendu d'exécution de l'enchaînement » et vérifier que la demande est exécutée sans blocage



Enchaînement export/import de données **Etat de la demande**

**Identification de la demande**

Phase	Demande	Travail	Origine
NRC NRANRB	PMS-EXPORT/IMPORT	99	Créé par SGFC887180011.FPE

Libellé: Traitements PMS    Exécution: A la demande    Exploitation/Destinataire: Personnalisée

**Etat de la demande d'enchaînement**

Début d'exécution de l'enchaînement

[Compte-rendu de la demande d'exécution de l'enchaînement](#)

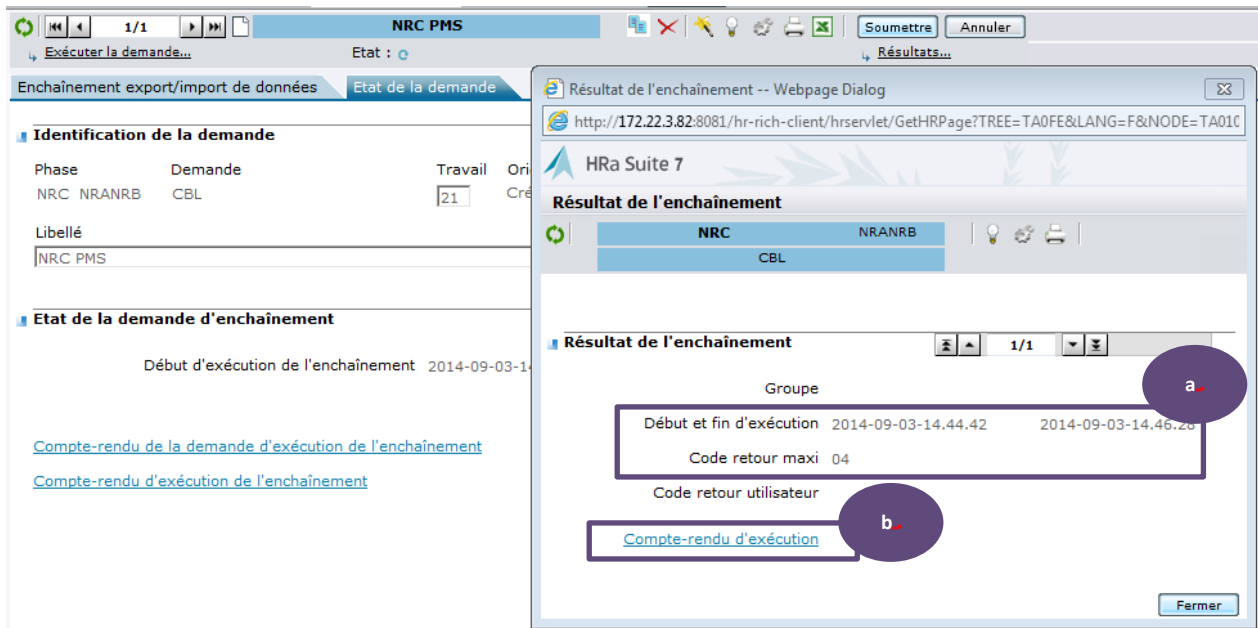
[Compte-rendu d'exécution de l'enchaînement](#)

**Attention** : si la période saisie à l'étape 7 est plus récente que le mois de déversement, le suivant message d'avertissement sera présent

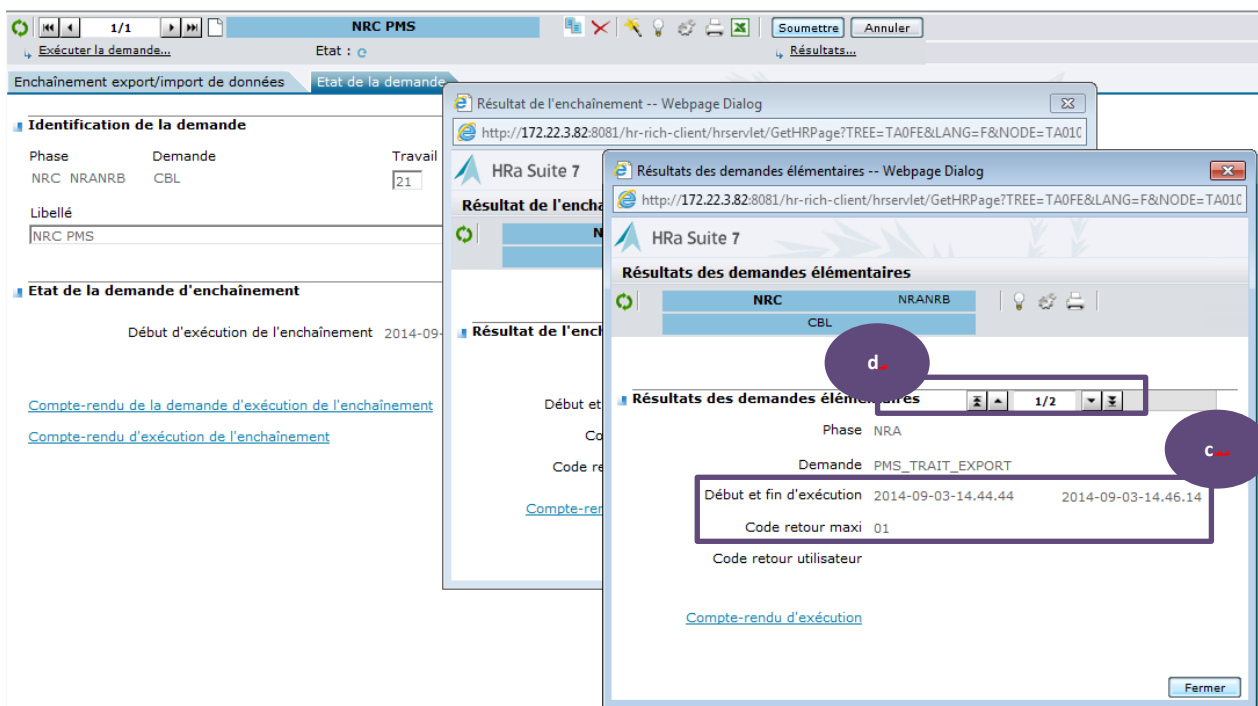


**!** **Information** : Demande de soumission Atteindre information  
**Confirmation** : la période de lancement correspond à une période de déversement non encore clôturée  
 Information : ZO1S  
 Erreur utilisateur: weight 4 ds ZO gptrai XA cdtrai 81P3NA errCode 81P109

La demande NRC est terminée sans blocage technique si au niveau du lien « résultats » la demande présente une date de fin et un code retour. Ci-dessous quelques étapes pour vérifier l'état de chaque demande de cet enchaînement.



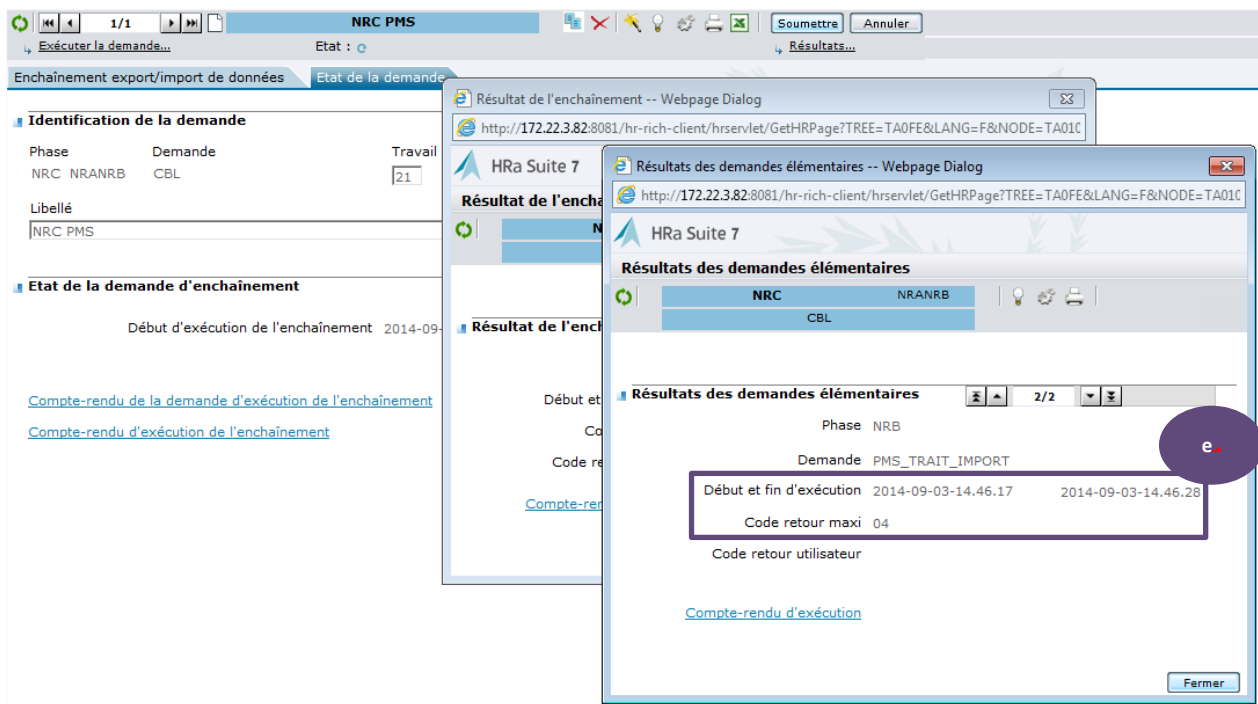
- a- Le résultat de la demande NRC affiche la date de fin et le code retour « 04 » (le code retour de la NRC est le max des codes retour des demandes de l'enchaînement)
- b- Dans le pop-up affiché, cliquez sur le lien « Compte rendu d'exécution »



- c- Le résultat de la demande NRA affiche la date de fin et le code retour « 01 »  
 Au niveau des NRA, le code retour 01 indique que la demande a été exécutée correctement. Il existe un ensemble de codes retour qui peuvent être restitués, mais généralement vous pouvez vous confronter aux codes retour majeurs suivants :
  - i. Code **01** : La demande a été exécutée correctement et le bordereau de mise à jour est généré correctement.
  - ii. Code **04** : La demande a été exécutée correctement avec une (des) anomalie(s) non bloquante(s).
  - iii. Code **50** : La demande a été exécutée correctement, mais il n'y a aucune information à contrôler.

iv. Code **99** : La demande n'a pas été exécutée suite à un problème technique (chemin du fichier / fichier non trouvé / fichier de réglementation manquant...) dans ce cas, l'intervention de l'administrateur est obligatoire.

d- Utiliser l'ascenseur pour basculer vers la demande suivante dans l'enchaînement (dans notre cas la NRB)



e- Le résultat de la demande NRB affiche la date de fin et le code retour « 04 »

Pour les NRB, le code retour 04 indique que la demande a été exécutée correctement. Il y a un ensemble de codes retour qui peuvent être restitués, mais généralement vous pouvez vous confronter à trois codes retours majeurs :

- i. Code **01** : La demande a été exécutée correctement mais la mise à jour n'a été faite sur aucun dossier (dossiers inexistant par exemple)
- ii. Code **04** : La demande a été exécutée correctement et la mise à jour a été faite
- iii. Code **99** : La demande n'a pas été exécutée suite à un problème technique (chemin du fichier / fichier non trouvé / fichier de réglementation manquant...) dans ce cas, l'intervention de l'administrateur est obligatoire.

### 3.6.3. LANCEMENT DE LA RESTITUTION

14) Accéder à la page suivante

**Profil :** Expert RH

↳ **Domaine :** Reporting SIHAM

↳ **Thème :** Transverses

↳ **Action fonctionnelle :** PMS – Retour de paie (KX)

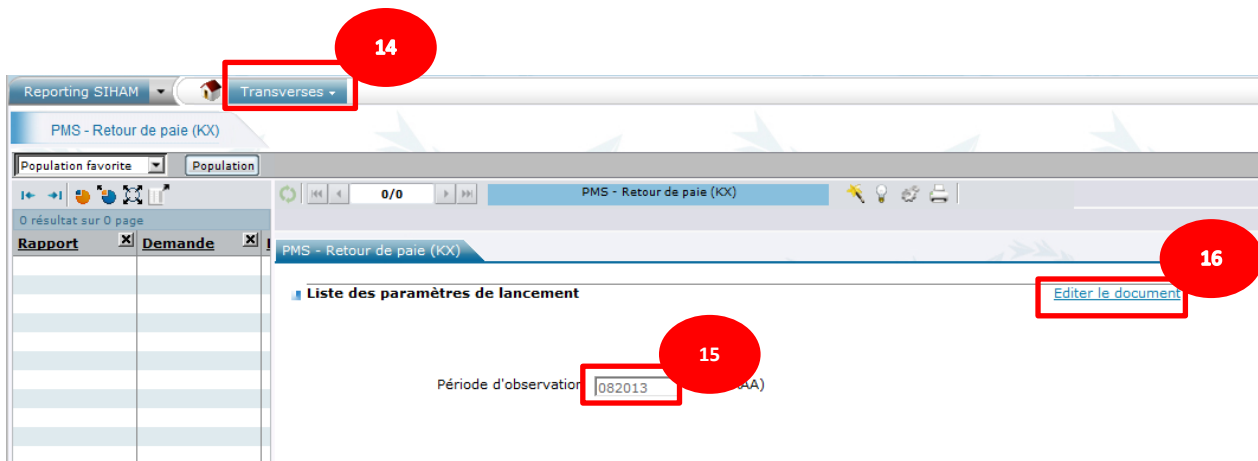
↳ **Onglet :** PMS – Retour de paie (KX)

15) Renseigner la date d'observation sous le format MMAAAA (MM = mois, AAAA = année)

Le résultat de l'extraction consistera en l'extraction d'une ligne pour chaque occurrence des résultats de paie de chaque agent dont la période de paie coïncide avec la période d'observation.

**Attention :** cette date doit correspondre à celle utilisée à l'étape 7

16) Cliquer le lien « Editer le document »



17) Répéter les étapes de 4) à 9) du §3.1 de ce document

**Attention :** le temps de production des résultats de cette exploration peut être long. Sur une base de 8000 agents le temps de production peut dépasser 1 heure.

## 4. ANNEXES

### 4.1. DESCRIPTION DETAILLEE DES RESTITUTIONS

L'implémentation de la présente évolution porte sur les points suivants :

- La création de six actions fonctionnelles accessibles via le chemin Reporting SIHAM -> Transverses :
  - « Mouvements Constatés »
  - « Mouvements Prévisionnels »
  - « Retour Paie »
  - « Multi Affectations »
  - « Imputations prévisionnelles »
  - « Compétences »
- La création de six onglets accessibles via les actions fonctionnelles citées ci-dessus
- La création d'une page web pour chacun des onglets créés
- La création des 6 restitutions

#### 4.1.1. LOCALISATION APPLICATIVE

Domaine	Thème	Action fonctionnelle	Onglet	Code des explorations	Section (si applicable)
Reporting SIHAM	Transverses	PMS – Mouvements constatés	NA		NA
Reporting SIHAM	Transverses	PMS – Mouvements prévisionnels	NA		NA
Reporting SIHAM	Transverses	PMS – Retour de paie (KX)	NA		NA
Reporting SIHAM	Transverses	PMS – Multi-affectations	NA		NA
Reporting SIHAM	Transverses	PMS – Imputations prévisionnelles	NA		NA
Reporting SIHAM	Transverses	PMS – Compétences	NA		NA



Figure 1: Aperçu des actions fonctionnelles correspondant aux 6 restitutions

#### 4.1.2. REGLE DE GESTION TRANSVERSES

Tous les fichiers générés suite aux extractions détaillées ci-dessous doivent respecter les règles de gestion suivantes :

- Le lancement de chacune des extractions doit générer 1 fichier unique au format .csv avec le séparateur « point-virgule » ;
- Le type d'enregistrement des lignes est variable ;
- Tous les champs de type « Date » devront être au format JJ/MM/AAAA ;
- Tous les champs avec séparateur décimal devront l'être avec une virgule ;
- Toutes les informations doivent remonter en MAJUSCULES NON ACCENTUEES ;
- Aucun séparateur de milliers ne doit subsister ;
- Le premier champ de chaque fichier correspondra obligatoirement à la période d'observation et devra être restituée sous la forme MMAAAA (012014 pour janvier 2014 par exemple) ;
- Les champs non renseignés en raison de l'absence de données dans la source devront être restitués à vide dans les fichiers extraits ;
- Le format des quotités devra être exprimé en décimales : par exemple, les champs correspondants devront être alimentés d'un 1 (dans le cas d'une quotité à 100 %), d'un 0,5 (dans le cas d'une quotité à 50 %), etc. Après conversion, elles doivent être arrondies au centième inférieur si décimale entre 00 et 49, et supérieur si décimale entre 50 et 99.
  - o Exemples :
    - 50 > 0,50
    - 13,64 > 0,14
    - 24,01 > 0,24
    - 24,49 > 0,24
    - 24,50 > 0,25

#### 4.1.3. RESTITUTION DES MOUVEMENTS CONSTATES

Une page web sera créée afin de lancer la restitution des mouvements constatés, celle-ci sera accessible via le chemin :

**Profil :** Expert RH

- ↳ **Domaine** : Reporting SIHAM
  - ↳ **Thème** : Transverses
    - ↳ **Action fonctionnelle** : PMS - Mouvements constatés
      - ↳ **Onglet** : PMS - Mouvements constatés

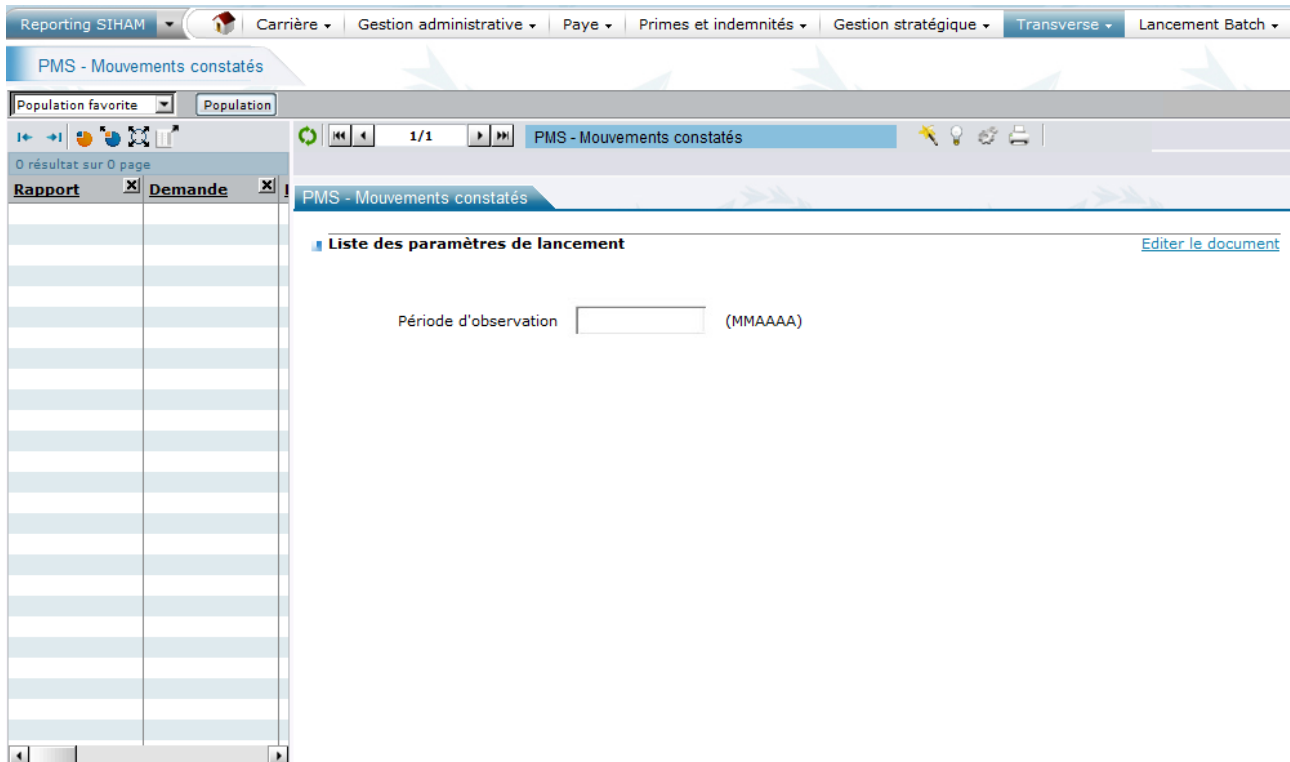


Figure 2: Aperçu de la page de lancement de la restitution des mouvements constatés

Cette restitution permet de lister l'ensemble des données des agents en activité lors de la période d'observation et qui sont affectés à un lieu de travail valide (les périodes de présence réelle de l'agent au sein d'un établissement se traduisent par des occurrences de lieu de travail, ZY39 saisies dans son dossier. Sur les périodes d'affectation générique, l'agent ne dispose d'aucune occurrence de lieu de travail).

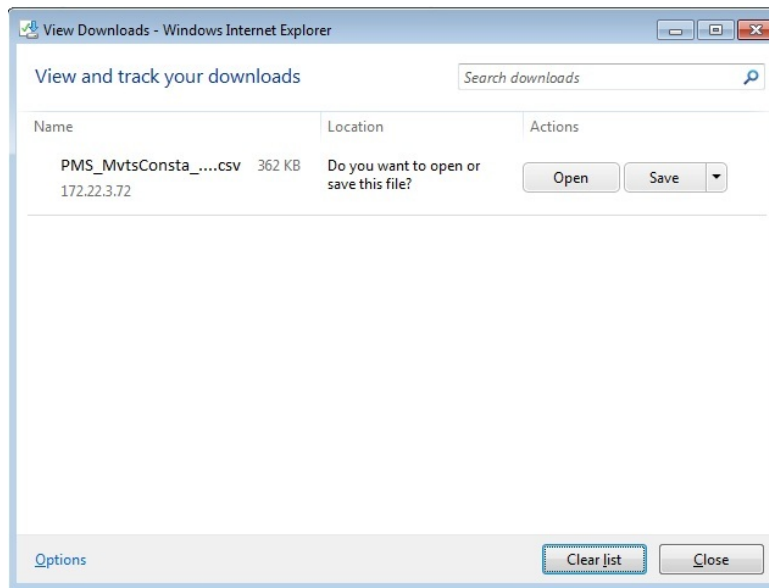
Les agents ayant quitté l'établissement ne seront restitués que s'ils vérifient l'une des conditions suivantes :

- l'agent a quitté l'établissement lors de la période d'observation. Ainsi, cet agent a passé au moins un jour d'activité à l'établissement durant la période d'observation,
- l'agent a quitté l'établissement depuis moins de trois mois.

Le champ « Période d'observation » est le seul critère de lancement de la restitution, la valeur saisie dans ce champ doit respecter le format MMAAAA.

Un lien « Editer le document » est présent en haut de la page web, permettant la génération de la restitution, suivie de l'affichage d'une fenêtre de dialogue qui donne à l'utilisateur, la possibilité :

- d'ouvrir le fichier : pour en contrôler la bonne exécution,
- d'enregistrer le fichier sous... : pour permettre son enregistrement en local.



Le fichier en sortie doit être nommé « PMS\_MvtsConsta\_MM AAAA\_horodatage.csv » où MM AAAA sera remplacé par mois (sur 2 caractères) et année (sur 4 caractères) correspondant à la période figurant en premier champ dans le contenu du fichier et « horodatage » par la valeur d'horodatage correspondante.

#### 4.1.3.1. Règles de gestion

##### **RG1 : Matricule de l'agent**

Les agents à restituer doivent vérifier les conditions ci-dessous :

- Etre présent au sein de l'établissement au moins un jour dans le mois de la période d'observation
  - ⇒ La date d'entrée dans l'établissement (ZYES-DATENT) est inférieure ou égale au 01/MM/AAAA et la date de sortie (ZYES-DATSOR) supérieure au 01/MM/AAAA, sur un lieu de travail valide (L'occurrence de ZYES est à prendre en compte, uniquement si l'agent dispose sur la période de ZYES en question, d'une ou plusieurs occurrences de lieu travail, ZY39 en vigueur).
  - ⇒ Ou la date d'entrée dans l'établissement (ZYES-DATENT) est supérieure au 01/MM/AAAA et inférieure ou égale au dernier jour du mois MM/AAAA passé en paramètre d'appel, sur un lieu de travail valide (L'occurrence de ZYES est à prendre en compte, uniquement si l'agent dispose sur la période de ZYES en question, d'une ou plusieurs occurrences de lieu travail, ZY39 en vigueur).
  
- Ou avoir quitté l'établissement depuis moins de 3 mois.
  - ⇒ Date de sortie (ZYES-DATSOR) supérieure au 01/MM-3/AAAA et strictement inférieure au 01/MM/AAAA avec MM/AAAA le mois et l'année passés en paramètre de lancement, sur un lieu de travail valide (L'occurrence de ZYES est à prendre en compte, uniquement si l'agent dispose sur la période de ZYES en question, d'une ou plusieurs occurrences de lieu travail, ZY39 en vigueur).
  
- Ou disposer d'au moins une occurrence d'imputation en vigueur sur la période d'observation.
  - ⇒ La date d'effet de début (ZYZB-DATDEB) de l'imputation est inférieure ou égale au 01/MM/AAAA et la date de fin (ZYZB-DATFIN) supérieure ou égale au 01/MM/AAAA.
  - ⇒ Ou la date de début de l'imputation (ZYZB-DATDEB) est supérieure au 01/MM/AAAA et inférieure ou égale au dernier jour du mois MM/AAAA passé en paramètre d'appel.



A noter que la période d'emploi explorée (ZYES) est celle en vigueur au dernier jour de la période d'observation.

Si l'agent est sorti avant le dernier jour de la période d'observation, alors c'est la dernière occurrence d'entrée/sortie qui est explorée.

### **RG2 : Occurrence d'entrée sortie, ZYES**

Récupérer l'occurrence d'entrée sortie, ZYES en vigueur au dernier jour de la période d'observation.

Si l'agent est sorti avant le dernier jour de la période d'observation, alors c'est la dernière occurrence d'entrée/sortie qui est récupérée.

### **RG3 : Occurrence de Retour TG mouvement 05, ZXMC**

Récupérer l'occurrence de retour TG mouvement 05, ZXMC dont la période de paie (ZX00-PERPAI) coïncide avec la période d'observation.

### **RG4 : Occurrence de carrière**

Récupérer l'occurrence de carrière indiciaire, ZYGS en vigueur au dernier jour de la période d'observation et l'occurrence ZYGR correspondant à l'occurrence de ZYGS sélectionnée. Si l'agent est sorti avant cette date, alors on récupère les dernières occurrences (celles ayant une date de fin égale à la date de sortie de l'agent).

Dans le cas où l'agent dispose de deux occurrences de carrière indiciaire avec la même date de fin, ZYGS-DATFIN, le traitement se basera sur la date de fin technique ZYGS-DATXXX-1 pour trouver l'occurrence en vigueur au dernier jour de la période d'observation.

### **RG4Bis : Chevron**

La donnée à afficher dans la colonne des chevrons correspond à la concaténation de l'indice brut hors échelle et du chevron.

Ainsi, pour un agent qui dispose d'une carrière sur le grade 3101 (PROFESSEUR UNIV.-PRATICIEN HOSP. 2EME CL), échelon 06, chevron 2, nous aurons par exemple comme donnée en sortie de cette colonne, la valeur « A-2 » parce que la grille indiciaire correspondant à sa carrière l'associe à l'indice brut hors échelle « A ».

### **RG5 : Occurrence de position, statut, absence et modalité de service**

Récupérer les occurrences de position administrative (ZYPO), de statut PIP (ZYFL), d'absence (ZYAG) et de modalité de service (ZYTL) en vigueur au dernier jour de la période d'observation. Si l'agent est sorti avant cette date, alors on récupère les dernières occurrences (celles ayant une date de fin égale à la date de sortie de l'agent).

### **RG6 : Occurrence d'affectation**

Si l'agent possède plusieurs affectations en vigueur pendant la période d'observation, seule l'affectation principale (ZY3B-TYASSI = 1) en vigueur au dernier jour de la période d'observation, sera prise en compte. Si l'agent est sorti avant la date de fin de la période d'observation, alors on récupère la dernière occurrence (celle ayant une date de fin égale à la date de sortie de l'agent).

### **RG7 : Occurrence de spécialité**

Récupérer l'occurrence de spécialité ZYVS en vigueur à la date d'effet de l'occurrence de la carrière indiciaire, ZYGS sélectionnée. Si l'agent possède plusieurs occurrences de spécialité à cette date, seule la plus récente (sur la base de la rubrique ZYVS-DATDEB) sera prise en compte. Si les deux plus récentes occurrences possèdent la même date de début, la plus récente saisie en base est restituée.

#### **RG8 : Occurrence de remplacement**

Récupérer l'occurrence de remplacement ZYGN en vigueur au dernier jour de la période d'observation. Si l'agent est sorti avant cette date, alors on récupère les dernières occurrences (celles ayant une date de fin égale à la date de sortie de l'agent).

#### **RG9 : Occurrence de contrat**

Récupérer l'occurrence de contrat, ZYCO en vigueur au dernier jour de la période d'observation. Si l'agent est sorti avant cette date, alors on récupère les dernières occurrences (celles ayant une date de fin égale à la date de sortie de l'agent).

#### 4.1.3.2. Format pivot

Chaque ligne du fichier en sortie doit être composée des informations listées dans le tableau ci-dessous :

Numéro de colonne	En-tête de colonne	Domaine	Informations de la donnée à extraire	Rubrique de la donnée à extraire	Règle de gestion
1	Période	N/A	N/A	N/A	AAAAMM qui est récupérée depuis la période d'observation saisie
2	Matricule	Données individuelles	ZY00	MATCLE	RG1
3	Date d'embauche	Date d'embauche	ZYES	DATENT	RG2
4	Date de sortie	Fin de fonction	ZYES	DATSOR	RG2
5	Catégorie de situation (licenciement/décès...)	Fin de fonction	ZYES	CGSTAT	Code (exemple MC100) RG2
6	Code administration	Retour paie	ZXMC (PRDB)	ADMINI	3 caractères (exemple E32) RG3
7	ETPT paie	Retour paie	ZXMC (PRDB)	VAETPT	RG3
8	ETPF paie	Retour paie	ZXMC (PRDB)	VAETPF	RG3
9	Code convention	Retour paie	ZXMC (PRDB)	CDCONV	Alimenter par le code sur 4 caractères RG3

Numéro de colonne	En-tête de colonne	Domaine	Informations de la donnée à extraire	Rubrique de la donnée à extraire	Règle de gestion
10	Structure budgétaire	Retour paie	ZXMC (PRDB)	TYPBUD	Alimenter par le code sur 1 caractère RG3
11	Nom	Données individuelles	ZY07	NOMUSE	Nom de l'agent
12	Prénom	Données individuelles	ZY06	PRENOM	Prénom de l'agent
13	Qualité	Données individuelles	ZY07	QUALIT	M. ou MME ou MLLE
14	NIR complet	Données individuelles	ZYFF	SSNUME	
15	Date naissance	Données individuelles	ZY10	DATNAI	JJ/MM/AAAA
16	Nationalité	Données individuelles	ZY12	NATION	Remonter le libellé
17	Date fin de l'occurrence de carrière	Carrière indiciaire	ZYGS	DATXXX-1	JJ/MM/AAAA RG4
18	Catégorie statutaire	Carrière	ZYGS	CATEGO	Remonter le libellé abrégé correspondant (répertoire HKE) / RG4
19	Groupe hiérarchique	Carrière	ZYGS	CODHIE	RG4
20	Grade BCN	Carrière	ZYGS	ADECOD	RG4
21	Grade TG	Carrière	ZYGS	GRDTG	RG4
22	Grade fonctionnel	Carrière	ZYGR	FLGRFO	RG4 / renvoyer valeur OUI ou NON en fonction de la coche
23	Date effet grade	Carrière	ZYGR	DATGRA	RG4 (JJ/MM/AAAA)
24	Echelon	Carrière	ZYGS	ECHELO	RG4
25	Chevron	Carrière	ZYGS	CHEVRO	RG4 / RG4Bis Renvoyer A-1 pour le premier chevron de l'échelle A
26	Indice majoré	Carrière	ZYGS	INDMAJ	RG4 / Valeur de l'indice majoré
27	Type indice manuel	Carrière	ZYGS	MOTIND	RG4
28	Indice manuel	Carrière	ZYGS	INDMAN	RG4
29	Hébergé : rémunération accessoire	Carrière	ZYGR	FLGVAC	RG4 / Renvoyer valeur OUI ou NON en fonction de la coche
30	Agent post-doctorant	Carrière	ZYVP	POSTDC	RG4 / Renvoyer valeur OUI ou NON en fonction de la coche
31	Date effet échelon	Carrière	ZYGR	DATEFF	RG4 (JJ/MM/AAAA)
32	Prochain Echelon	Prochain échelon			Laisser ce champ vide
33	Prochain Chevron	Prochain échelon			Laisser ce champ vide
34	Grade prochain échelon	Prochain échelon			Laisser ce champ vide

Numéro de colonne	En-tête de colonne	Domaine	Informations de la donnée à extraire	Rubrique de la donnée à extraire	Règle de gestion
35	Date prévisionnelle tenant compte des reduc/maj/bonf	Prochain échelon			Laisser ce champ vide
36	Grade proposé (cible)	Avancement grade			Laisser ce champ vide
37	Date de nomination	Avancement grade			Laisser ce champ vide
38	Echelon (cible)	Avancement grade			Laisser ce champ vide
39	Chevron (cible)	Avancement grade			Laisser ce champ vide
40	Indice majoré	Avancement grade			Laisser ce champ vide
41	Date d'effet	Position administrative	ZYPO	DATEFF	RG5 (JJ/MM/AAAA)
42	Date de fin	Position administrative	ZYPO	FINREE	RG5 (JJ/MM/AAAA)
43	Position administrative	Position administrative	ZYPO	SITCOD	RG5
44	Position statutaire	Position administrative	ZYPO	POSITS	RG5
45	Date d'effet	Statut	ZYFL	DATEFF	RG5 (JJ/MM/AAAA)
46	Statut	Statut	ZYFL	STATUT	RG5
47	Date d'effet	Modalités de service	ZYTL	DATEFF	RG5 (JJ/MM/AAAA)
48	Modalité de service	Modalités de service	ZYTL	CODTRA	RG5
49	Date de fin	Modalités de service	ZYTL	FINPRE	RG5 (JJ/MM/AAAA)
50	Code poste	Affectation administrative	ZY3B	IDPS00	RG6
51	Numéro ministériel du poste	Organisation	ZAVR	IDNU00	Récupérer la valeur de la rubrique ZAVR- IDNU00 correspondant au poste (ZY3B-IDPS00) auquel l'agent est affecté
52	Code emploi	Affectation administrative	ZY3B	IDJB00	RG6
53	Unité organisationnelle (composante/service)	Affectation administrative	ZY3B	IDOU00	RG6
54	% d'affectation	Affectation administrative	ZY3B	RTASSI	RG6 (Exemple renvoyer 50 pour 50%)
55	Nbre d'heures	Affectation administrative	ZY3B	NBASHR	RG6
56	Type de spécialité (BAP ou CNU)	Spécialité	ZYVS	TYPESPE	RG7

Numéro de colonne	En-tête de colonne	Domaine	Informations de la donnée à extraire	Rubrique de la donnée à extraire	Règle de gestion
57	Spécialité niv.1 (CNU ou BAP)	Spécialité	ZYVS	SPECIA	RG7
58	Spécialité niv.2 (famille professionnelle)	Spécialité	ZYVS	FAMPRO	RG7
59	Emploi-type	Spécialité	ZYVS	EMPLOI	RG7
60	Date d'effet	Suivi des remplacements	ZYGN	DTEF00	RG8
61	Date de fin	Suivi des remplacements	ZYGN	DTENRE	RG8
62	Matricule de l'agent remplacé	Suivi des remplacements	ZYGN	MATCLE	RG8
63	Motif de remplacement	Suivi des remplacements	ZYGN	TYREMP	RG8
64	Date de début	Contrat	ZYCO	DATCON	RG9
65	Date de fin (réelle et si non saisie alors date de fin prévue)	Contrat	ZYCO	DATFIN	RG9
66	Date de fin prévue (à ne prendre que si date réelle non présente)	Contrat	ZYCO	DATPRE	RG9
67	Type (CDI ou CDD)	Contrat	ZYCO	TYPCON	RG9 / Renvoyer le libellé abrégé correspondant (répertoire UIP)
68	Mode de rémunération (IB, INM...)	Contrat	ZYCO	MODREM	RG9
69	Taux horaire	Contrat	ZYCO	TAUXHO	RG9
70	Nombre d'heures	Contrat	ZYCO	NBRHEU	RG9
71	Rémunération du contrat (montant)	Contrat	ZYCO	VABUC	RG9
72	Indice de rémunération	Contrat	ZYCO	IDREM0	RG9
73	Périodicité de paie	Contrat	ZYCO	DUPAY0	RG9
74	CLD	Absences	ZYAG	MOTIFA	RG5 / Dans le cas d'une absence CLD (code absence, ZYAG-MOTIFA commençant par CM2%), renvoyer 'CLD'. Sinon, renvoyer un vide.
75	Date de nomination				Laisser ce champ vide
76	Grade proposé (cible)				Laisser ce champ vide
77	Echelon (cible)				Laisser ce champ vide
78	Chevron (cible)				Laisser ce champ vide
79	Indice majoré				Laisser ce champ vide
80	Renouvellement envisageable	Fin de fonction	ZYES	FLREHR	RG2 / Renvoyer valeur OUI ou NON en fonction de la coche
81	Mode d'accès au grade	Carrière	ZYGS	MODACC	RG4

Numéro de colonne	En-tête de colonne	Domaine	Informations de la donnée à extraire	Rubrique de la donnée à extraire	Règle de gestion
82	Mode d'accès au corps	Carrière	ZYGS	MODCOR	RG4
83	Mode d'accès au grade				Laisser ce champ vide
84	Mode d'accès au corps				Laisser ce champ vide
85	Type de mouvement				Toujours renvoyer la valeur « CONSTATE »
86	Numéro de dossier	Retour de paie	ZXMC (PRDB)	NUMDOS	
87	NIR provisoire	Données individuelles	ZYFX	SEEPRO	

Remarque :

Pour les agents extraits selon la règle de gestion sur l'occurrence d'imputation, seules les colonnes suivantes doivent être alimentées :

Numéro de colonne	En-tête de colonne	Domaine	Informations de la donnée à extraire	Rubrique de la donnée à extraire	Règle de gestion
1	Période	N/A	N/A	N/A	AAAAMM qui est récupérée depuis la période d'observation saisie
2	Matricule	Données individuelles	ZY00	MATCLE	RG1
3	Date d'embauche	Date d'embauche			Premier jour du mois d'observation
4	Date de sortie	Fin de fonction			Dernier jour du mois d'observation
6	Code administration	Retour paie	ZXMC (PRDB)	ADMINI	3 caractères (exemple E32) RG3
7	ETPT paie	Retour paie	ZXMC (PRDB)	VAETPT	RG3
8	ETPF paie	Retour paie	ZXMC (PRDB)	VAETPF	RG3
9	Code convention	Retour paie	ZXMC (PRDB)	CDCONV	Alimenter par le code sur 4 caractères RG3
10	Structure budgétaire	Retour paie	ZXMC (PRDB)	TYPBUD	Alimenter par le code sur 1 caractère RG3
11	Nom	Données individuelles	ZY07	NOMUSE	Nom de l'agent
12	Prénom	Données individuelles	ZY06	PRENOM	Prénom de l'agent
13	Qualité	Données individuelles	ZY07	QUALIT	M. ou MME ou MLE

Numéro de colonne	En-tête de colonne	Domaine	Informations de la donnée à extraire	Rubrique de la donnée à extraire	Règle de gestion
15	Date naissance	Données individuelles	ZY10	DATNAI	JJ/MM/AAAA
85	Type de mouvement				Toujours renvoyer la valeur « CONSTATE »
86	Numéro de dossier	Retour de paie	ZXMC (PRDB)	NUMDOS	

#### 4.1.3.3. Maquette de la restitution



PMS\_MvtsConsta\_M  
MAAAA\_horodatage.

#### 4.1.4. RESTITUTION DES MOUVEMENTS PREVISIONNELS

Une page web sera créée afin de lancer la restitution des mouvements prévisionnels, celle-ci sera accessible via le chemin :

**Profil** : Expert RH

↳ **Domaine** : Reporting SIHAM

↳ **Thème** : Transverses

↳ **Action fonctionnelle** : PMS - Mouvements prévisionnels

↳ **Onglet** : PMS - Mouvements prévisionnels

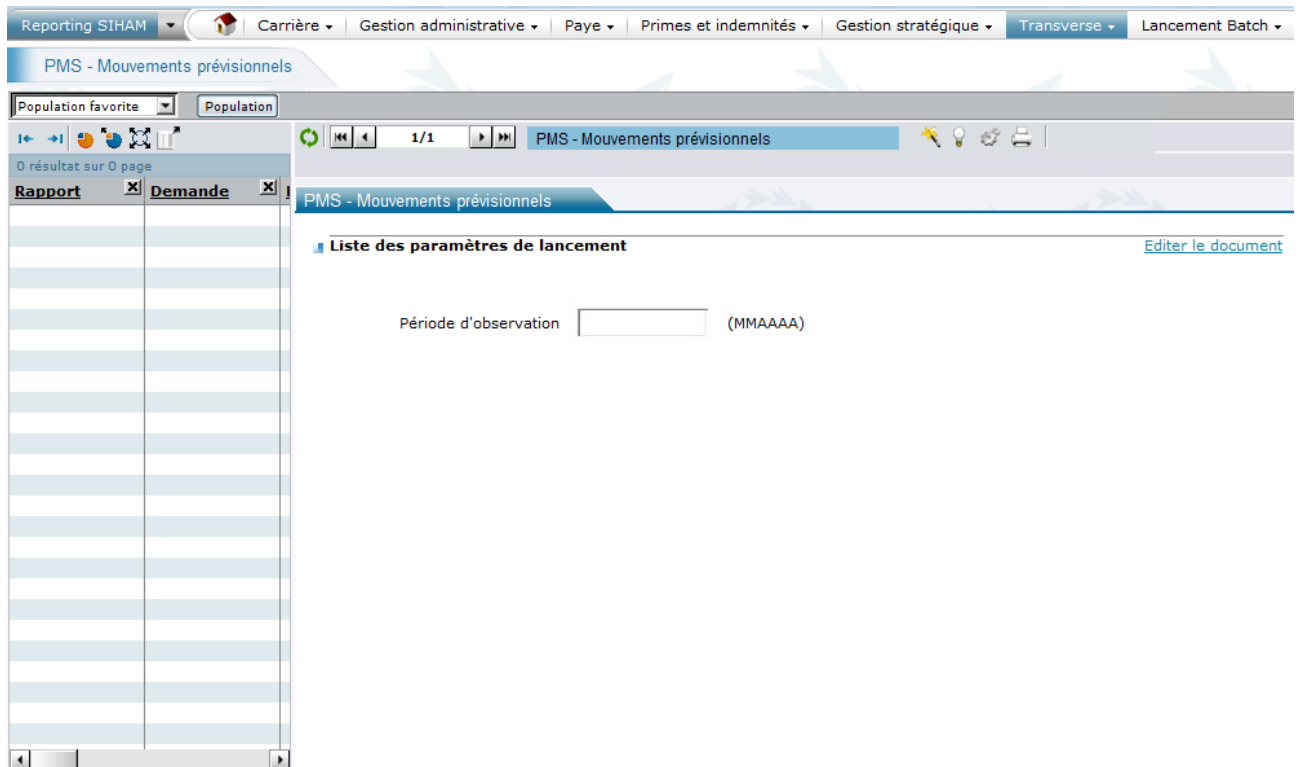


Figure 3: Aperçu de la page de lancement de la restitution des mouvements prévisionnels

Cette restitution permet de lister l'ensemble des données, relatives à un dossier d'agent, en vigueur lors de la période comprise entre le premier jour du mois M+1 et jusqu'au dernier jour du mois de l'année civile en cours, avec M le mois de la période d'observation et l'année civile en cours est l'année de la période d'observation.

Le résultat de l'extraction consistera en une ligne par agent pour chacun des mois compris entre le mois suivant le mois en cours et le dernier mois de l'année.

Les agents ne seront restitués que s'ils vérifient la condition suivante :

- Agents présents dans l'établissement au moins un jour dans le mois traité (mois MM passé en paramètre de lancement)

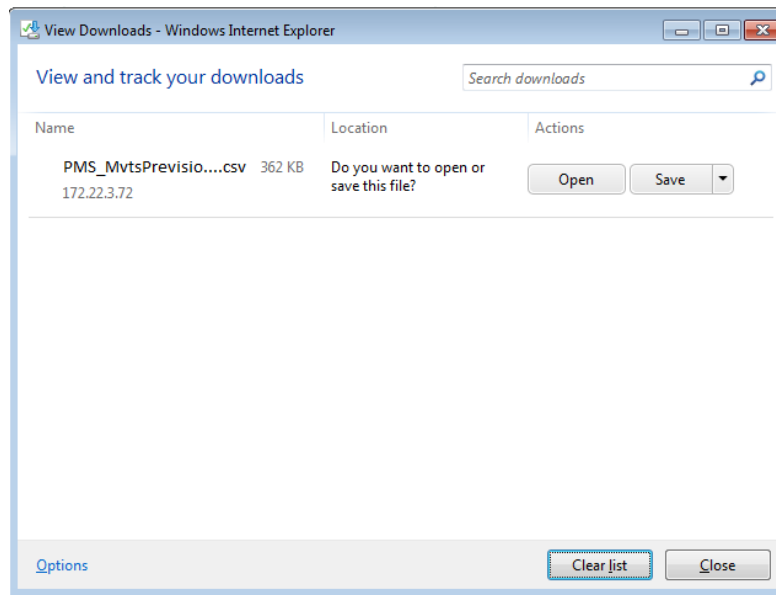
Les agents saisis par anticipation pour rentrer entre le 1<sup>er</sup> jour du mois de la période d'observation et le dernier jour de l'année civile en cours seront aussi pris en compte par la restitution. Ainsi, le résultat de l'extraction consistera en une ligne par agent pour chacun des mois compris entre le mois M+1 et jusqu'au dernier jour du mois de l'année civile en cours, avec M le mois de la période d'observation. Si l'agent est pris en charge après le mois M+1, alors les données ne seront extraites qu'à partir du mois de prise en charge.

Le champ « Période d'observation » est le seul critère de lancement de la restitution, la valeur saisie dans ce champ doit respecter le format MMAAAA.

Un lien « Editer le document » est présent en haut de la page web, permettant la génération de la restitution, suivie de l'affichage d'une fenêtre de dialogue qui donne à l'utilisateur, la possibilité :

- D'ouvrir le fichier : pour en contrôler la bonne exécution
- D'enregistrer le fichier sous... : pour permettre son enregistrement en local.





Le fichier en sortie doit être nommé « PMS\_MvtsPrevisio\_MM AAAA\_horodatage.csv » où MM AAAA sera remplacé par mois (sur 2 caractères) et année (sur 4 caractères) correspondant à la période figurant en premier champ dans le contenu du fichier et « horodatage » par la valeur d'horodatage correspondante.

#### 4.1.4.1. Règles de gestion

##### **RG10 : Matricule de l'agent**

Les agents à restituer doivent vérifier les conditions ci-dessous :

- Etre présent au sein de l'établissement au moins un jour dans le mois de la période d'observation (mois MM AAAA passé en paramètre de lancement).
  - ⇒ La date d'entrée dans l'établissement (ZYES-DATENT) est inférieure ou égale au 01/MM/AAAA et la date de sortie (ZYES-DATSOR) supérieure au 01/MM/AAAA, sur un lieu de travail valide (L'occurrence de ZYES est à prendre en compte, uniquement si l'agent dispose sur la période de ZYES en question, d'une ou plusieurs occurrences de lieu travail, ZY39 en vigueur).
  - ⇒ Ou la date d'entrée dans l'établissement (ZYES-DATENT) est supérieure au 01/MM/AAAA et inférieure ou égale au dernier jour du mois MM/AAAA, sur un lieu de travail valide (L'occurrence de ZYES est à prendre en compte, uniquement si l'agent dispose sur la période de ZYES en question, d'une ou plusieurs occurrences de lieu travail, ZY39 en vigueur).
  
- Ou avoir intégré l'établissement entre le 01/MM+1/AAAA et le 31/12/AAAA avec MM et AAAA, le mois et l'année passés en paramètre de lancement.
  - ⇒ Date d'entrée (ZYES-DATENT) incluse dans l'intervalle 01/MM+1/AAAA - 31/12/AAAA sur un lieu de travail valide (L'occurrence de ZYES est à prendre en compte, uniquement si l'agent dispose sur la période de ZYES en question, d'une ou plusieurs occurrences de lieu travail, ZY39 en vigueur)

##### **RG10Bis : Règles d'extraction des données sur chaque mois de la période MM+1/AAAA à 12/AAAA**

La période d'observation est la période passée en paramètre du lancement de la restitution. Elle est sous la forme MM AAAA (Mois/Année). Le résultat de l'extraction consistera en l'extraction d'une ligne par agent

pour chacun des mois compris entre le mois suivant le mois en cours et le dernier mois de l'année (Entre les mois MM+1/AAAA et 12/AAAA, avec MM/AAAA correspondant au mois/année passée en paramètre du lancement).

Exemple 1 :

- Période d'observation : janvier 2014 (012014)
- Le fichier MouvementsP contiendra les données des agents présents entre le 01/02/2014 et le 31/12/2014, à raison d'une ligne par mois compris dans cet intervalle (dans l'exemple, 11 lignes pour un même agent)

Exemple 2 :

- Période d'observation : septembre 2014 (092014)
- Le fichier MouvementsP contiendra les données des agents présents entre le 01/10/2014 et le 31/12/2014, à raison d'une ligne par mois compris dans cet intervalle (dans l'exemple, 3 lignes pour un même agent)

### **RG11 : Occurrences d'entrée sortie, ZYES**

Récupérer les occurrences d'entrée sortie, ZYES en vigueur au dernier jour de chacun des mois de la période M+1/AAAA et 12/AAAA. Avec MM/AAAA le mois et l'année passés en paramètre de lancement. Attention les occurrences d'entrée sortie ne sont prises en comptes que si elles correspondent à un lieu de travail valide (l'agent dispose sur la période de ZYES en question, d'une ou plusieurs occurrences de lieu travail, ZY39 en vigueur).

Si l'agent est sorti avant le dernier jour du mois, alors c'est la dernière occurrence d'entrée/sortie qui est récupérée.

### **RG12 : Avancement de corps**

Les données relatives à l'avancement de corps sont à alimenter uniquement pour les cas où l'occurrence de proposition d'avancement, ZYFI concerne une promotion interne (ZYFI-MODEAC = « P »). Dans le cas où l'agent dispose de plusieurs occurrences de propositions d'avancement de type Promotion interne, alors l'occurrence à sélectionner est l'occurrence validée (ZYFI- VALPRO= O).

### **RG12Bis : Chevron de l'avancement de corps ou de grade**

La donnée à afficher dans la colonne des chevrons correspond à la concaténation de l'indice brut hors échelle et du chevron.

Ainsi, pour un agent qui dispose d'une proposition d'avancement sur le grade 3101 (PROFESSEUR UNIV.-PRATICIEN HOSP. 2EME CL), échelon 06, chevron 2, nous aurons par exemple comme donnée en sortie de cette colonne, la valeur « A-2 » parce que la grille indiciaire correspondant à sa carrière l'associe à l'indice brut hors échelle « A ».

### **RG12Ter : Avancement de grade**

Les données relatives à la proposition d'avancement sont à alimenter uniquement pour les cas où l'occurrence de proposition d'avancement, ZYFI concerne un avancement de grade (ZYFI-MODEAC = « A »). Dans le cas où l'agent dispose de plusieurs occurrences de propositions d'avancement de type Avancement de grade, alors l'occurrence à sélectionner est l'occurrence validée (ZYFI- VALPRO= O).

### **RG13 : Occurrence de carrière**

Récupérer les occurrences de carrière indiciaire, ZYGS en vigueur au dernier jour de chacun des mois de la période M+1/AAAA et 12/AAAA (avec MM/AAAA le mois et l'année passés en paramètre de lancement) et en déduire les occurrences de carrière administrative, ZYGR correspondant à l'occurrence ZYGS sélectionnée. Si l'agent est sorti avant cette date, alors on récupère les dernières occurrences (celles ayant une date de fin égale à la date de sortie de l'agent).

Dans le cas où l'agent dispose de deux occurrences de carrière indiciaire avec la même date de fin, ZYGS-DATFIN, le traitement se basera sur la date de fin technique ZYGS-DATXXX-1 pour trouver l'occurrence en vigueur à la date de fin du mois.

### **RG13Bis : Chevron de la carrière**

La donnée à afficher dans la colonne des chevrons correspond à la concaténation de l'indice brut hors échelle et du chevron.

Ainsi, pour un agent qui dispose d'une carrière sur le grade 3101 (PROFESSEUR UNIV.-PRATICIEN HOSP. 2EME CL), échelon 06, chevron 2, nous aurons par exemple comme donnée en sortie de cette colonne, la valeur « A-2 » parce que la grille indiciaire correspondant à sa carrière l'associe à l'indice brut hors échelle « A ».

### **RG13Ter : Date d'effet échelon**

La date d'effet d'échelon de l'agent est à alimenter à partir de la date d'effet de l'occurrence de carrière administrative, ZYGR sélectionnée. Dans le cas où l'agent possède plusieurs occurrences de carrière administratives, ZYGR

### **RG14 : Occurrence de position, statut, absence et modalité de service**

Récupérer les occurrences de position (ZYPO), de statut (ZYFL), de modalité de service (ZYTL), d'absence (ZYAG) en vigueur au dernier jour de chacun des mois de la période M+1/AAAA et 12/AAAA (avec MM/AAAA le mois et l'année passés en paramètre de lancement). Si l'agent est sorti avant cette date, alors on récupère les dernières occurrences (celles ayant une date de fin égale à la date de sortie de l'agent).

### **RG15 : Occurrence d'affectation**

Récupérer les occurrences d'affectation principale (ZY3B-TYASSI = 1) en vigueur au dernier jour de chacun des mois de la période M+1/AAAA et 12/AAAA (avec MM/AAAA le mois et l'année passés en paramètre de lancement). Si l'agent est sorti avant cette date, alors on récupère la dernière occurrence (celle ayant une date de fin égale à la date de sortie de l'agent).

### **RG16 : Occurrence de spécialité**

Récupérer les occurrences de ZYVS en vigueur au dernier jour de chacun des mois de la période M+1/AAAA et 12/AAAA (avec MM/AAAA le mois et l'année passés en paramètre de lancement). Si l'agent possède plusieurs occurrences de spécialité à cette date, seule la plus récente (ZYVS-DATDEB plus grande) sera prise en compte pour le mois concerné. Si les deux plus récentes occurrences possèdent la même date de début, la plus récente saisie en base est restituée.

### **RG17 : Occurrence de remplacement**

Récupérer les occurrences de remplacement ZYGN en vigueur à la date de fin de chacun des mois de la période M+1/AAAA et 12/AAAA (avec MM/AAAA le mois et l'année passés en paramètre de lancement). Si l'agent possède plusieurs occurrences de remplacements à cette date, seule la plus récente (ZYGN-DTEFOO plus grande) sera prise en compte pour le mois concerné. Si l'agent est sorti avant cette date, alors on récupère les dernières occurrences (celles ayant une date de fin égale à la date de sortie de l'agent).

### **RG18 : Occurrence de contrat**

Récupérer les occurrences de contrat ZYCO en vigueur à la date de fin de chacun des mois de la période M+1/AAAA et 12/AAAA (avec MM/AAAA le mois et l'année passés en paramètre de lancement). Si l'agent est sorti avant cette date, alors on récupère les dernières occurrences (celles ayant une date de fin égale à la date de sortie de l'agent).

### **RG18Bis : Occurrence de prochain avancement d'échelon**

L'occurrence de prochain avancement d'échelon à extraire correspond à l'occurrence de ZYAV qui possède la même date d'effet et même numéro de carrière que l'occurrence de carrière extraite (qui correspond à la ZYGR en vigueur).

Si l'il n'y a pas d'occurrence de prochain échelon qui correspond à ces critères au mois d'observation, alors :

Si l'occurrence de carrière ZYGR manipulée (soit occurXX cette occurrence) n'est pas la plus récente du dossier de l'agent, alors les champs relatifs au prochain échelon sont à alimenter à partir des données de l'occurrence de carrière ZYGR (soit occurYY cette occurrence), succédant immédiatement à l'occurrence de carrière manipulée. L'occurrence occurYY devra avoir le même grade, ZYGR-ADECOD et le même type de carrière, ZYGR-NUMCAR que l'occurrence OccurXX.

32) prochain échelon de l'occurrence occurXX = échelon de l'occurrence OccurYY, ZYGR-ECHELO

33) prochain chevron de l'occurrence occurXX = chevron de l'occurrence occurYY (ZYGR-CHEVRO)

34) grade prochain échelon de l'occurrence occurXX = grade de l'occurrence occurYY (ZYGR-ADECOD)

35) date prévisionnelle de l'occurrence occurXX = date d'effet de l'occurrence occurYY (ZYGR-DATEFF)

Dans tous les autres cas les champs sont alimentés à vide pour le mois d'observation.

### **RG18Ter : Chevron du prochain avancement d'échelon**

La donnée à afficher dans la colonne des chevrons correspond à la concaténation de l'indice brut hors échelle et du chevron.

Ainsi, pour un agent qui dispose d'un prochain avancement sur le grade 3101 (PROFESSEUR UNIV.-PRATICIEN HOSP. 2EME CL), échelon 06, chevron 2, nous aurons par exemple comme donnée en sortie de cette colonne, la valeur « A-2 » parce que la grille indiciaire correspondant à sa carrière l'associe à l'indice brut hors échelle « A ».

#### 4.1.4.2. Format pivot

Chaque ligne du fichier en sortie doit être composée des informations listées dans le tableau ci-dessous

Numéro de colonne	En-tête de colonne	Domaine	Informations de la donnée à extraire	Rubrique de la donnée à extraire	Commentaires
1	Période	Retour paie	N/A	N/A	Mois AAAAMM récupéré depuis la période d'observation. Cette valeur varie entre les mois AAAA MM+1 et AAAA12 Exemple : si le paramètre de lancement est 092014, les valeurs de ce champ seront 201410, 201411, 201412
2	Matricule	Données individuelles	ZY00	MATCLE	RG10 / RG10Bis
3	Date d'embauche	Date d'embauche	ZYES	DATENT	JJ/MM/AAAA RG11
4	Date de sortie	Fin de fonction	ZYES	DATSOR	JJ/MM/AAAA RG11
5	Catégorie de situation (licenciement/décès...)	Fin de fonction	ZYES	CGSTAT	Code (exemple MC100) RG11
6	Code administration	Retour paie			Laisser ce champ vide
7	ETPT paie	Retour paie			Laisser ce champ vide
8	ETPF paie	Retour paie			Laisser ce champ vide
9	Code convention	Retour paie			Laisser ce champ vide
10	Structure budgétaire	Retour paie			Laisser ce champ vide
11	Nom	Données individuelles	ZY07	NOMUSE	
12	Prénom	Données individuelles	ZY06	PRENOM	
13	Qualité	Données individuelles	ZY07	QUALIT	M. ou MME ou MLLE
14	NIR complet	Données individuelles	ZYFF	SSNUME	
15	Date naissance	Données individuelles	ZY10	DATNAI	JJ/MM/AAAA
16	Nationalité	Données individuelles	ZY12	NATION	Remonter le libellé correspondant (répertoire UIN)
17	Date fin de l'occurrence de carrière	Carrière	ZYGS	DATXXX-1	JJ/MM/AAAA RG13
18	Catégorie statutaire	Carrière	ZYGS	CATEGO	Remonter le libellé abrégé correspondant (répertoire HKE) / RG13
19	Groupe hiérarchique	Carrière	ZYGS	CODHIE	RG13
20	Grade BCN	Carrière	ZYGS	ADECOD	RG13
21	Grade TG	Carrière	ZYGS	GRDTG	RG13

Numéro de colonne	En-tête de colonne	Domaine	Informations de la donnée à extraire	Rubrique de la donnée à extraire	Commentaires
22	Grade fonctionnel	Carrière	ZYGR	FLGRFO	RG13/ renvoyer la valeur OUI si ZYGR-FLGRFO = 1 et NON sinon
23	Date effet grade	Carrière	ZYGR	DATGRA	RG13 (JJ/MM/AAAA)
24	Echelon	Carrière	ZYGR	ECHELO	RG13
25	Chevron	Carrière	ZYGS	CHEVRO	RG13/ RG13Bis Renvoyer A-1 pour le premier chevron de l'échelle A
26	Indice majoré	Carrière	ZYGS	INDMAJ	RG13/ Valeur de l'indice majoré
27	Type indice manuel	Carrière	ZYGS	MOTIND	1 caractère RG13
28	Indice manuel	Carrière	ZYGS	INDMAN	RG13
29	Hébergé : rémunération accessoire	Carrière	ZYGR	FLGVAC	RG13/ Renvoyer la valeur OUI si ZYGR-FLGVAC = 1 et NON sinon
30	Agent post-doctorant	Carrière	ZYVP	POSTDC	Renvoyer la valeur OUI si ZYVP-POSTDC = 1 et NON sinon
31	Date effet échelon	Carrière	ZYGR	DATEFF	RG13 (JJ/MM/AAAA)
32	Prochain Echelon	Prochain échelon	ZYAV	ECHLON	RG18Bis
33	Prochain Chevron	Prochain échelon	ZYAV	CHEVRO	RG18Ter/RG18Bis Renvoyer A-1 pour le premier chevron de l'échelle A
34	Grade prochain échelon	Prochain échelon	ZYAV	PGRADE	RG18Bis
35	Date prévisionnelle tenant compte des reduc/maj/bonf	Prochain échelon	ZYAV	AVCREE	RG18Bis (JJ/MM/AAAA)
36	Grade proposé (cible)	Avancement grade	ZYFI	GRADE	RG12Ter
37	Date de nomination	Avancement grade	ZYFI	DATNOM	RG12Ter (JJ/MM/AAAA)
38	Echelon (cible)	Avancement grade	ZYFI	ECHELO	RG12Ter
39	Chevron (cible)	Avancement grade	ZYFI	CHEVRO	Exemple renvoyer A-1 pour le premier chevron de l'échelle A RG12Ter/ RG12Bis
40	Indice majoré	Avancement grade	ZYFI	INDMAJ	RG12Ter
41	Date d'effet	Position administrative	ZYPO	DATEFF	RG14 (JJ/MM/AAAA)
42	Date de fin	Position administrative	ZYPO	FINREE	RG14 (JJ/MM/AAAA)
43	Position administrative	Position administrative	ZYPO	SITCOD	RG14
44	Position statutaire	Position administrative	ZYPO	POSITS	RG14
45	Date d'effet	Statut	ZYFL	DATEFF	RG14 (JJ/MM/AAAA)
46	Statut	Statut	ZYFL	STATUT	RG14
47	Date d'effet	Modalités de service	ZYTL	DATEFF	RG14 (JJ/MM/AAAA)
48	Modalité de service	Modalités de service	ZYTL	CODTRA	RG14
49	Date de fin	Modalités de service	ZYTL	DATXXX-1	RG14 (JJ/MM/AAAA)

Numéro de colonne	En-tête de colonne	Domaine	Informations de la donnée à extraire	Rubrique de la donnée à extraire	Commentaires
					Si l'occurrence de modalité de service ne porte pas de date de fin (ZYTL-DATXXX = 31/12/2999) alors alimenter ce champ à vide
50	Code poste	Affectation administrative	ZY3B	IDPS00	RG15
51	Numéro ministériel du poste	Organisation	ZAVR	IDNU00	Récupérer la valeur de la rubrique ZAVR- IDNU00 correspondant au poste (ZY3B-IDPS00) auquel l'agent est affecté
52	Code emploi	Affectation administrative	ZY3B	IDJB00	RG15
53	Unité organisationnelle (composante/service)	Affectation administrative	ZY3B	IDOU00	RG15
54	% d'affectation	Affectation administrative	ZY3B	RTASSI	RG15 Exemple renvoyer 50 pour 50%
55	Nbre d'heures	Affectation administrative	ZY3B	NBASHR	format décimal de type ',' sans séparateur de milliers RG15
56	Type de spécialité (BAP ou CNU)	Spécialité	ZYVS	TYPESPE	RG16
57	Spécialité niv.1 (CNU ou BAP)	Spécialité	ZYVS	SPECIA	RG16
58	Spécialité niv.2 (famille professionnelle)	Spécialité	ZYVS	FAMPRO	RG16
59	Emploi-type	Spécialité	ZYVS	EMPLOI	RG16
60	Date d'effet	Suivi des remplacements	ZYGN	DTEF00	RG17 (JJ/MM/AAAA)
61	Date de fin	Suivi des remplacements	ZYGN	DTENRE	RG17 (JJ/MM/AAAA)
62	Matricule de l'agent remplacé	Suivi des remplacements	ZYGN	MATCLE	RG17
63	Motif de remplacement	Suivi des remplacements	ZYGN	TYREMP	RG17
64	Date de début	Contrat	ZYCO	DATCON	RG18 (JJ/MM/AAAA)
65	Date de fin (réelle et si non saisie alors date de fin prévue)	Contrat	ZYCO	DATFIN	RG18 (JJ/MM/AAAA)
66	Date de fin prévue (à ne prendre que si date réelle non présente)	Contrat	ZYCO	DATPRE	RG18 (JJ/MM/AAAA)
67	Type (CDI ou CDD)	Contrat	ZYCO	TYPCON	RG18 / Renvoyer le libellé abrégé correspondant (répertoire UIP)
68	Mode de rémunération (IB, INM...)	Contrat	ZYCO	MODREM	RG18
69	Taux horaire	Contrat	ZYCO	TAUXHO	format décimal de type ',' sans séparateur de milliers RG18
70	Nombre d'heures	Contrat	ZYCO	NBRHEU	format décimal de type ',' sans séparateur de milliers RG18
71	Rémunération du contrat (montant)	Contrat	ZYCO	VABUC	format décimal de type ',' sans séparateur de milliers RG18
72	Indice de rémunération	Contrat	ZYCO	IDREMO	RG18
73	Périodicité de paie	Contrat	ZYCO	DUPAY0	RG18
74	CLD	Absences	ZYAG	MOTIFA	RG14 / Dans le cas d'une absence CLD (code absence, ZYAG-MOTIFA)

Numéro de colonne	En-tête de colonne	Domaine	Informations de la donnée à extraire	Rubrique de la donnée à extraire	Commentaires
					commençant par CM2%), renvoyer 'CLD'. Sinon, renvoyer un vide.
75	Date de nomination	Avancement corps	ZYFI	DATNOM	RG12 (JJ/MM/AAAA)
76	Grade proposé (cible)	Avancement corps	ZYFI	GRADE	RG12
77	Echelon (cible)	Avancement corps	ZYFI	EHELO	RG12
78	Chevron (cible)	Avancement corps	ZYFI	CHEVRO	exemple renvoyer A-1 pour le premier chevron de l'échelle A RG12/ RG12Bis
79	Indice majoré	Avancement corps	ZYFI	INDMAJ	RG12
80	Renouvellement envisageable	Fin de fonction	ZYES	FLREHR	Renvoyer la valeur OUI si ZYES- FLREHR = 1 sinon, alors alimenter à NON RG11
81	Mode d'accès au grade	Carrière	ZYGS	MODACC	RG13
82	Mode d'accès au corps	Carrière	ZYGS	MODCOR	RG13
83	Mode d'accès au grade	Avancement de grade			Alimenté à vide car donnée inexistante dans Siham
84	Mode d'accès au corps	Avancement de corps			Alimenté à vide car donnée inexistante dans Siham
85	Type de mouvement		N/A	N/A	Toujours renvoyer la valeur « PREVISIONNEL »
86	Numéro de dossier	Retour de paie	ZXMC (PRDB)	NUMDOS	
87	NIR provisoire	Données individuelles	ZYFX	SEEPRO	

#### 4.1.4.3. Maquette de la restitution



PMS\_MvtsPrevisio\_M  
MAAAA\_horodatage.

#### 4.1.5. RETOUR DE PAIE

Une page web sera créée afin de lancer la restitution des retours de paie KX, celle-ci sera accessible via le chemin :

**Profil** : Expert RH

↳ **Domaine** : Reporting SIHAM

↳ **Thème** : Transverses



↳ **Action fonctionnelle** : PMS – Retour de paie (KX)

↳ **Onglet** : PMS – Retour de paie (KX)

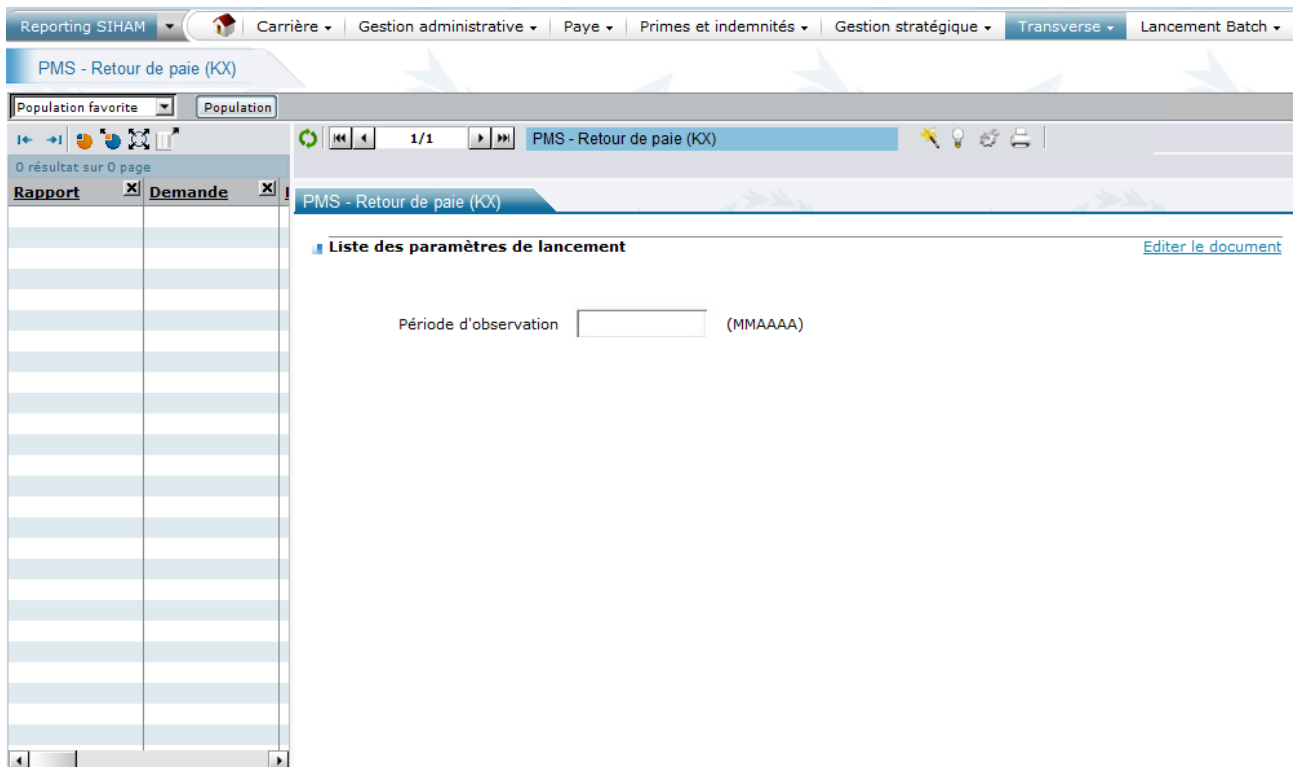


Figure 4: Aperçu de la page de lancement de la restitution des retours de paie KX

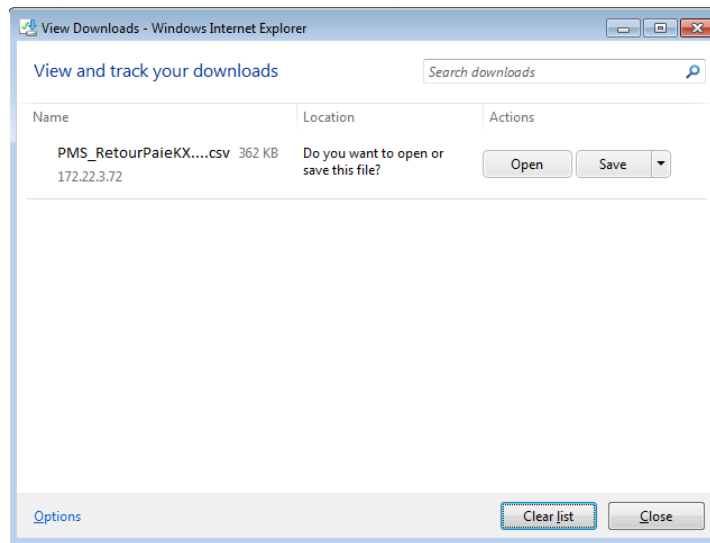
Le champ « Période d'observation » est le seul critère de lancement de la restitution, la valeur saisie dans ce champ doit respecter le format MMAAAA.

Pour chaque dossier d'agent, la restitution retournera toutes les occurrences des résultats de paie (ZXW1) autant de fois que le nombre d'occurrences des données d'imputation qui coïncident avec la période d'observation.

Un lien « Editer le document » est présent en haut de la page web, permettant la génération de la restitution, suivie de l'affichage d'une fenêtre de dialogue qui donne à l'utilisateur, la possibilité :

- D'ouvrir le fichier : pour en contrôler la bonne exécution
- D'enregistrer le fichier sous... : pour permettre son enregistrement en local.

Toutes les données de retour de paie sont à extraire au niveau de la restitution telle que la période de paie coïncide avec la période d'observation saisie en entrée au lancement de la restitution.



Le fichier en sortie doit être nommé « PMS\_RetourPaieKX\_MMAAAA\_horodatage.csv » où MMAAAA sera remplacé par mois (sur 2 caractères) et année (sur 4 caractères) correspondant à la période figurant en premier champ dans le contenu du fichier et « horodatage » par la valeur d'horodatage correspondante.

#### 4.1.5.1. Règles de gestion

##### **RG19 : Matricule de l'agent**

Les agents à restituer doivent avoir une occurrence de paie dont la période de paie (ZX00-PERPAI) coïncide avec la période d'observation.

##### **RG20 : Déversement**

#### **4.1.5.1.1. Description du développement « Traitement de l'alimentation de l'interface PMS »**

##### **4.1.5.1.1.1. Localisation applicative**

Seul le mode de lancement Batch est prévu pour alimenter l'information spécifique qui sera créée pour l'alimentation des données de la restitution Retour de paie. Seul le gestionnaire habilité peut lancer ce traitement qui s'exécute systématiquement sur l'ensemble des dossiers de paie du fichier KX.

Le gestionnaire pourra lancer ces traitements PMS en utilisant les pages standards « Export standard » et « Import standard » accessibles via Outils d'administration > Outils communs > Import/export de données. Les détails relatifs à la demande NRC à utiliser, seront apportés dans le MOP d'accompagnement des restitutions PMS.

Le gestionnaire qui aura à lancer ces traitements devra disposer des mêmes rôles que les gestionnaires GFC :

- Rôle Gestionnaire paye(YMEGEP1) qui permet d'accéder aux fonctionnalités de saisie, contrôle en masse et consultation du traitement de répartition en mode consultation/modification, pour la population de son périmètre et en mode consultation pour le paramétrage du déversement.

- Rôle Coordinateur paye(YMECOPA1) qui permet d'accéder à toutes les fonctionnalités du déversement, paramétrage, chargement, lancement du traitement et génération Integpaie, etc. en mode modification/consultation pour la population de son périmètre.

Remarque :

Le lancement des traitements PMS d'alimentation de l'information spécifique ZXW1 doit s'effectuer après que les gestionnaires aient finalisé le déroulement des processus GFC, autrement, un message non bloquant sera affiché dans les logs de la demande NRC lancée dans le cadre des traitements PMS indiquant que la période de lancement correspond à une période de déversement non encore clôturée.

**4.1.5.1.1.2. Description des programmes**

L'agrégation des montants se fait par agent, imputation comptable (compte M9.3 servi dans le KX 10 dans la zone "Imputation"), nature d'exercice et code élément de paie.

Remarque :

Tous les éléments de paie des lignes de code enregistrement 10 (KX10) sont traités

Seuls les éléments de paie disposant d'un montant et d'un compte d'imputation M9.3 sont ventilés. Les autres éléments de paie des lignes KX10 sont ignorés.

Dans le cadre de l'alimentation de la restitution Retour de paie, le contenu des traitements de la GFC sera repris dans de nouveaux traitements à créer et ces derniers seront rattachés à un nouveau processus. Une nouvelle information sera créée également en spécifique (ZXW1). Cette information spécifique contiendra dans sa définition, en plus des rubriques de l'information ZXZ0, les 2 rubriques CODELE et NATEXE.

Code rubriques	Libellé court rubrique	Libellé long rubrique	Format rubrique	Longueur
CODELE	Code Elt	Code élément	X	6
NATEXE	Nature ex.	Nature exercice	X	2
CENCOU	Centre de cout	Centre de cout	X	10
CODEST	Destination	Destination	X	10
COFOND	Fond	Fond	X	10
COMP93	Compte M93	Compte M93	X	10
COOPER	Opération	Opération	X	24
COSENS	Sens	Sens	X	1
DEBPER	Date de début de p	Date de début de période	Q	10
ETAPAI	Etablissement de p	Etablissement de paie	X	3
FOURSI	Fournisseur SIFAC	Fournisseur SIFAC	X	10
MONTAN	Montant	Montant	N	13(dont 2 décimales)

MONTAX	Montant Masque	Montant Masque	X	16
<b>NUMORD</b>	<b>Numéro d'ordre</b>	<b>Numéro d'ordre</b>	<b>9</b>	<b>9</b>
PERIAN	Périmètre analytique	Périmètre analytique	X	4
PERPAI	Mois de paie	Mois de paie	X	6
TYPIEC	Type de pièce	Type de pièce	X	2

**Remarque :** la clé primaire de cette information est composée de la rubrique technique nudoss (matricule de l'agent et la période de paie) et du numéro d'ordre unique pour chaque combinaison de code élément de paie, code imputation, nature d'exercice, centre de coût, destination, opération et fond. Elle est unique pour chaque occurrence du dossier de paie.

**Remarque :** les montants sont toujours positifs en base, le signe positif ou négatif est déduit de la rubrique COSENS qui peut prendre deux valeurs :

- A pour Ajout = signe « + »
- D pour déduction = signe « - »

Les étapes présentées ci-dessous décrivent la logique générale de déroulement des traitements adaptés de GFC.

#### *4.1.5.1.1.2.1.Etape 1 : répartition des montants de rémunérations brutes à déverser*

Le paramétrage des éléments de paie permet de définir la nature « Rémunération brute » ou « Cotisation », et le sens du montant à prendre en compte (le montant s'ajoute ou se déduit).

Les montants bruts sont répartis par compte M9.3 en fonction de la nature de l'élément de paie du KX (répertoire « Paramètres de répartition » ZA7) et des clés réelles de répartition du dossier agent :

- Centre de coût,
- Destination,
- Opérations,
- Fonds.

La répartition de fait en appliquant les quotités saisies sur les adresses d'imputation de l'agent qui couvrent la période de paie à déverser.

- **Mode de déversement simplifié :**

Les informations de centre de coût et destination sont alimentées par les valeurs de centre de coût unique et destination unique définies dans le paramétrage de l'établissement de paie (HPE).

- **Mode de déversement détaillé :**

La répartition de la rémunération brute va se faire selon les clés d'imputations du dossier agent.

Si l'agent possède une ou plusieurs adresses d'imputation sur le mois de paie du déversement pour un même élément de paie : la répartition doit se faire sur chacune des adresses d'imputations selon leurs quotités, et avec proratisation du temps s'il y a plusieurs périodes de répartition sur le mois de déversement.

La formule de calcul générique de la quotité d'imputation du montant d'un élément de paie sur une adresse d'imputation est pour un nombre n d'adresse d'imputation sur le mois pour ce même élément de paie :

**Quotité d'imputation sur le mois =**

$$\frac{(nb \text{ de jours d'imputation} * \text{quotité d'imputation de la période})}{(\sum_{i=1}^n (nb \text{ de jours d'imputation} * \text{quotité d'imputation de la période}))}$$

La règle de prorata temporis est appliquée en jours calendaires. La règle de gestion du reliquat suite aux arrondis des montants répartis est toujours appliquée sur la dernière clé.

Remarque : Cette formule de calcul prend en compte les cas de gestion suivants pour les dossiers agents :

- Ayant une seule clé d'imputation, pour un code indemnité donné, couvrant la totalité du mois à déverser,
- Ayant une seule clé d'imputation, pour un code indemnité donné, couvrant une partie du mois à déverser,
- Ayant plusieurs clés d'imputation avec des périodes continues, pour un code indemnité donné, couvrant la totalité du mois à déverser,
- Ayant plusieurs clés d'imputation avec des périodes discontinues, pour un code indemnité donné, couvrant quelques jours uniquement du mois à déverser,

La formule de calcul du montant réparti est pour chaque adresse d'imputation et chaque élément de paie :

$$\text{Montant réparti} = \text{montant de rém. brute à répartir} * \text{quotité d'imputation sur le mois}$$

Sauf pour la dernière adresse d'imputation sur laquelle seront gérés les reliquats issus des arrondis effectués dans la répartition sur les adresses d'imputations précédentes. La formule sera alors :

$$\text{Montant réparti} = \text{montant de rém. brute à répartir} - \sum(\text{montants déjà répartis sur les autres clés})$$

#### 4.1.5.1.1.2.2. Etape 2 : répartition des montants de cotisations patronales à déverser

- **Mode de déversement simplifié :**

Il n'y a pas de réelle répartition. Les montants de cotisation patronale sont simplement déversés sur le centre de coût unique et destination unique définis dans le paramétrage de l'établissement de paie (HPE) ou forcés dans les paramètres de lancement.

- **Mode de déversement détaillé :**

La répartition des cotisations patronales se fait en fonction des répartitions qui ont eu lieu sur les rémunérations brutes.

- Pour les contractuels : la répartition des cotisations patronales se fait au prorata des montants de rémunération brute : rémunérations **spécifiques et principale**
- Pour les fonctionnaires :
  - o La répartition des **cotisations patronales hors la cotisation de RAFP** se fait uniquement sur les clés d'imputation saisie sur la **rémunération principale**.
  - o La répartition de la **cotisation RAFP** se fait au prorata des montants de **rémunérations brutes selon le mode choisi par l'établissement** dans le paramétrage :
    - Mode 1 : répartition sur la ou les clés de rémunération principale,
    - Mode 2 : répartition sur la ou les clés des rémunérations paramétrés (Témoin "Prise en compte dans la répartition mode 2 de la RAFP" = Oui).

*Remarque : La clé de rémunération principale se caractérise par l'absence de code élément de paie.*

- La formule de calcul générique pour un élément de cotisation est pour un nombre n d'éléments de paie brut à prendre en compte dans le calcul (\*) :

Montant d'imputation pour l'élément de cotisation =

$$\frac{\text{Montant de la cotisation à répartir} * \text{montant de rém. Brut à répartir}}{(\sum_{i=1}^n \text{montant de rém. Brut à répartir})}$$

Sauf pour la dernière adresse d'imputation sur laquelle seront gérés les éventuels reliquats liés aux arrondis réalisés sur les montants précédemment calculés. La formule sera alors :

Montant réparti =

$$\text{Montant de cotisation à répartir} - \sum(\text{montants déjà répartis sur les autres adresses})$$

(\*) Définition de l'expression « rémunérations brutes à prendre en compte » ; il s'agit des rémunérations dont les montants sont pris en compte normalement (hors cas aux limites) pour le calcul des proratas.

Rappel des règles à appliquer dans les cas nominaux à traiter :

#### 4.1.5.1.1.2.2.1.Cas des cotisations des contractuels :

Elles sont déversées sur toutes les clés d'imputations de l'agent au prorata des montants de rémunérations brutes principales et spécifiques. Si pour une rémunération accessoire la clé n'a pas été saisie alors le déversement du prorata de la cotisation correspondant se fait sur la clé de rémunération principale.

Les règles de gestion suivantes sont appliquées dans le cadre de ce mode :

- **RG\_COTIS\_CONTR\_1** : La répartition des montants des cotisations patronales est effectuée au prorata des montants des rémunérations brutes principales et accessoires.
- **RG\_COTIS\_CONTR\_2** : Le calcul des montants proratisés des cotisations est exécuté avec les valeurs absolues des montants des rémunérations brutes principales et accessoires dans les cas suivants :
  - o Le signe de la somme des montants des cotisations patronales est différent de celui de la somme des rémunérations principales et accessoires,
  - o La somme des rémunérations principales et accessoires est nulle.
  - Dans ces deux cas un message d'avertissement est restitué de type RVA (**cotisation Répartie sur la base des Valeurs Absolues des montants de rémunérations**)
- **RG\_COTIS\_CONTR\_3** : Le montant proratisé pour chaque code élément paye de rémunération est déversé sur la clé de répartition saisie dans le dossier agent pour ce code élément.

- **RG\_COTIS\_CONTR\_4** : Dans le cas où il n’y a pas de clé de répartition saisie dans le dossier agent pour le code élément paye pris en compte pour la répartition des cotisations patronales :
  - **RG\_COTIS\_CONTR\_4.1** : Le montant proratisé pour ce code élément paye est déversé sur la clé de la rémunération principale,
  - **RG\_COTIS\_CONTR\_4.2** : Dans le cas où il n’y a pas de clé de répartition, saisie dans le dossier agent, pour le code élément paye pris en compte pour la répartition des cotisations patronales ni de clé de répartition pour la rémunération principale :
    - **RG\_COTIS\_CONTR\_4.2.1** : Si le mode de déversement est “détaillé permissif”, le montant proratisé des cotisations patronales est déversé sur la clé unique avec la génération d’un message d’avertissement de type *RCU* (**cotisation Répartie sur la Clé Unique**) dans le compte rendu du traitement de répartition,
    - **RG\_COTIS\_CONTR\_4.2.2** : Si le mode de déversement est “détaillé non-permissif”, le montant proratisé des cotisations patronales n’est pas déversé et génération d’un message bloquant de type *CAP* (**Clé absente sur rémunération principale**) dans le compte rendu du traitement de répartition.

**RG\_COTIS\_CONTR\_5** : Dans le cas où il n’y aucune des rémunérations principales ou accessoires dans le dossier de l’agent pour le calcul de répartition des cotisations patronales, le montant des cotisations patronales est déversé sur les clés de la rémunération principale. Dans ce cas, s’il n’y a pas de clé de répartition saisie dans le dossier agent pour la rémunération principale, la règle de gestion **RG\_COTIS\_CONTR\_4.2** est appliquée à chaque fois.

#### 4.1.5.1.1.2.2.2.Cas des cotisations des titulaires hors RAFP :

Elles sont déversées sur les clés d’imputations de rémunérations principales de l’agent au prorata des montants de rémunérations brutes principales

Les règles de gestion suivantes sont appliquées dans le cadre de ce mode :

- **RG\_COTIS\_TITU\_1** : La répartition du montant des cotisations patronales est effectuée au prorata des montants des rémunérations brutes principales.
- **RG\_COTIS\_TITU\_2** : Le calcul des montants proratisés des cotisations est exécuté avec les valeurs absolues des montants des rémunérations brutes principales dans les cas suivants :
  - Le signe de la somme des montants des cotisations patronales est différent de celui de la somme des rémunérations principales,
  - La somme des rémunérations principales est nulle.

Dans ces deux cas un message d’avertissement est restitué de type **RVA (Cotisation Répartie sur la base des Valeurs Absolues des montants de rémunérations)**

- **RG\_COTIS\_TITU\_3** : Le montant proratisé est déversé sur la ou les clés de la rémunération principale.
- **RG\_COTIS\_TITU\_4** : Dans le cas où il n’y a pas de clés pour la rémunération principale :
  - **RG\_COTIS\_TITU\_4.1** : Si le mode de déversement est “détaillé permissif”, le montant des cotisations patronales est déversé sur la clé unique avec la génération d’un message d’avertissement de type *RCU* (**cotisation Répartie sur la Clé Unique**) dans le compte rendu du traitement de répartition.
  - **RG\_COTIS\_TITU\_4.2** : Si le mode de déversement est “détaillé non-permissif”, le montant des cotisations patronales n’est pas déversé et génération d’un message bloquant de type *CAP* (**Clé absente sur rémunération principale**) dans le compte rendu du traitement de répartition.

- **RG\_COTIS\_TITU\_5** : Dans le cas où il n’y a pas de rémunérations principales dans le fichier KX pour un agent donné, le montant des cotisations patronales est proratisé par rapport aux montants des rémunérations accessoires puis déversé sur les clés de chaque rémunération accessoire utilisée lors de la proratisation. Un message de type RCS (**Cotisation répartie sur les clés de rémunération spécifique**) est restitué pour chaque montant déversé sur une clé de rémunération accessoire. Dans le cas où il n’y a pas de clé pour la rémunération accessoire, le montant proratisé est déversé sur la clé de la rémunération principale. Si le dossier agent ne contient pas de clé pour la rémunération principale :
  - **RG\_COTIS\_TITU\_5.1** : Si le mode de déversement est “détaillé permissif”, le montant des cotisations patronales est déversé sur la clé unique avec la génération d’un message d’avertissement de type RCU (**cotisation Répartie sur la Clé Unique**) dans le compte rendu du traitement de répartition.
  - **RG\_COTIS\_TITU\_5.2** : Si le mode de déversement est “détaillé non-permissif”, le montant des cotisations patronales n’est pas déversé et génération d’un message bloquant de type CAP (**Clé absente sur rémunération principale**) dans le compte rendu du traitement de répartition.
  
- **RG\_COTIS\_TITU\_6** : Dans le cas où il n’y a ni rémunérations principales ni rémunérations accessoires dans le fichier KX pour un agent donné, le montant des cotisations patronales est déversé sur la clé de rémunération principale. Dans le cas où il n’y a pas de clé pour la rémunération principale :
  - **RG\_COTIS\_TITU\_6.1** : Si le mode de déversement est “détaillé permissif”, le montant des cotisations patronales est déversé sur la clé unique avec la génération d’un message d’avertissement de type RCU (**cotisation Répartie sur la Clé Unique**) dans le compte rendu du traitement de répartition.
  - **RG\_COTIS\_TITU\_6.2** : Si le mode de déversement est “détaillé non-permissif”, le montant des cotisations patronales n’est pas déversé et génération d’un message bloquant de type CAP (**Clé absente sur rémunération principale**) dans le compte rendu du traitement de répartition.

L’exemple ci-dessous illustre un cas représentatif de la différence de résultat entre le fonctionnement GFC et le fonctionnement des traitements d’alimentation mis en place sur PMS



Exemple du résultat de calcul GFC vs PMS.

#### *4.1.5.1.1.2.2.3.Cas des cotisations RAFP des titulaires déversées selon le mode 1 RAFP :*

Elles sont déversées sur les clés d’imputations de rémunérations principales de l’agent au prorata des montants de rémunérations brutes principales.

Les règles de gestion suivantes sont appliquées dans le cadre de ce mode :

- **RG\_RAFP\_M1\_1** : La répartition du montant de la RAFP est effectuée au prorata des montants de rémunération principale.
- **RG\_RAFP\_M1\_2** : Le calcul de l’assiette de proratisation est exécuté avec des valeurs absolues dans les cas suivants :



- Le signe de la somme des montants de la cotisation RAFP est différent de celui de la somme des rémunérations principales,
- La somme des rémunérations principales est nulle.

Dans ces deux cas un message d'avertissement est restitué de type RVA (**Cotisation Répartie sur la base des Valeurs Absolues des montants de rémunérations**)

- **RG\_RAFP\_M1\_3** : Le montant proratisé est déversé sur la ou les clés de la rémunération principale.
- **RG\_RAFP\_M1\_4** : Dans le cas où il n'y a pas de clés pour la rémunération principale :
  - **RG\_RAFP\_M1\_4.1** : Si le mode de déversement est "détaillé permissif", le montant de la cotisation RAFP est déversé sur la clé unique avec la génération d'un message d'avertissement de type RCU (**Répartition sur la Clé Unique**) dans le compte rendu du traitement de répartition.
  - **RG\_RAFP\_M1\_4.2** : Si le mode de déversement est "détaillé non-permissif", le montant de la cotisation RAFP n'est pas déversé et génération d'un message bloquant de type CAP (**Clé absente sur rémunération principale**) dans le compte rendu du traitement de répartition.
- **RG\_RAFP\_M1\_5** : Dans le cas où il n'y a pas de rémunérations principales dans le fichier KX pour un agent donné, le montant de la cotisation RAFP est proratisé par rapport aux montants des rémunérations accessoires puis déversé sur les clés de chaque rémunération accessoire utilisée lors de la proratisation. Un message de type RCS (**Cotisation répartie sur les clés de rémunération spécifique**) est restitué pour chaque montant déversé sur une clé de rémunération accessoire. Dans le cas où il n'y a pas de clé pour la rémunération principale :
  - **RG\_RAFP\_M1\_5.1** : Si le mode de déversement est "détaillé permissif", le montant de la cotisation RAFP est déversé sur la clé unique avec la génération d'un message d'avertissement de type RCU (**Répartition sur la Clé Unique**) dans le compte rendu du traitement de répartition.
  - **RG\_RAFP\_M1\_5.2** : Si le mode de déversement est "détaillé non-permissif", le montant de la cotisation RAFP n'est pas déversé et génération d'un message bloquant de type CAP (**Clé absente sur rémunération principale**) dans le compte rendu du traitement de répartition.
- **RG\_RAFP\_M1\_6** : Dans le cas où il n'y a ni rémunérations principales ni rémunérations accessoires dans le fichier KX pour un agent donné, le montant de la cotisation RAFP est déversé sur la clé de rémunération principale. Dans le cas où il n'y a pas de clé pour la rémunération principale :
  - **RG\_RAFP\_M1\_6.1** : Si le mode de déversement est "détaillé permissif", le montant de la cotisation RAFP est déversé sur la clé unique avec la génération d'un message d'avertissement de type RCU (**Répartition sur la Clé Unique**) dans le compte rendu du traitement de répartition.
  - **RG\_RAFP\_M1\_6.2** : Si le mode de déversement est "détaillé non-permissif", le montant de la cotisation RAFP n'est pas déversé et génération d'un message bloquant de type CAP (**Clé absente sur rémunération principale**).

#### 4.1.5.1.1.2.2.4.Cas des cotisations RAFP des titulaires déversées selon le mode 2 RAFP :

Elles sont déversées sur les clés des rémunérations à prendre en compte pour le déversement de la RAFP au prorata des montants de ces rémunérations. La liste des rémunérations à prendre en compte est paramétrable.

Les règles de gestion suivantes sont appliquées dans le cadre de ce mode :

- **RG\_RAFP\_M2\_1** : Le montant de la cotisation RAFP est décomposé au prorata des montants des rémunérations dont le code élément paye est désigné comme composant de l'assiette de répartition de la RAFP dans le paramétrage.
- **RG\_RAFP\_M2\_2** : Le calcul de l'assiette de proratisation est exécuté avec des valeurs absolues dans les cas suivants :
  - Le signe de la somme des montants de la cotisation RAFP est différent de celui de la somme des rémunérations constituant l'assiette de répartition de la RAFP,
  - La somme des rémunérations constituant l'assiette de répartition de la RAFP est nulle.

Dans ces deux cas un message d'avertissement est restitué de type RVA (**Cotisation Répartie sur la base des Valeurs Absolues des montants de rémunérations**)

- **RG\_RAFP\_M2\_3** : Le montant proratisé pour chaque code élément paye est déversé sur la clé de répartition saisie dans le dossier agent pour ce code élément.

Dans ce cas un message d'avertissement est restitué, pour chaque montant déversé sur une clé accessoire, dont le code élément de paie est désigné comme composant de l'assiette de répartition de la RAFP dans le paramétrage, de type RCS (**Cotisation répartie sur les clés de rémunération spécifique**)

- **RG\_RAFP\_M2\_4** : Dans le cas où il n'y a pas de clé de répartition saisie dans le dossier agent pour le code élément paye pris en compte pour la répartition de la RAFP :
  - **RG\_RAFP\_M2\_4.1** : Le montant proratisé pour ce code élément est déversé sur la clé de la rémunération principale,
  - **RG\_RAFP\_M2\_4.2** : Dans le cas où il n'y a pas de clé de répartition saisie dans le dossier agent pour le code élément paye pris en compte pour la répartition de la RAFP ni de clé de répartition pour la rémunération principale :
    - **RG\_RAFP\_M2\_4.2.1** : Si le mode de déversement est "détaillé permissif", le montant proratisé de la cotisation RAFP est déversé sur la clé unique avec la génération d'un message d'avertissement de type RCU (**Répartition sur la Clé Unique**) dans le compte rendu du traitement de répartition,
    - **RG\_RAFP\_M2\_4.2.2** : Si le mode de déversement est "détaillé non-permissif", le montant proratisé de la cotisation RAFP n'est pas déversé et génération d'un message bloquant de type CAP (**Clé absente sur rémunération principale**) dans le compte rendu du traitement de répartition.
- **RG\_RAFP\_M2\_5** : Dans le cas où il n'y aucune des rémunérations à prendre en compte pour le calcul de répartition de la RAFP dans le dossier agent – code élément paye avec Le champ "**Prise en compte dans la répartition mode 2 de la RAFP**" valorisé à "Oui" –, le montant de la RAFP est déversé au

prorata des autres montants de rémunérations brutes (principales et accessoires - traitement identique à celui appliqué pour la répartition des cotisations des contractuels) avec la génération d'un message d'avertissement, pour chaque montant déversé sur une clé accessoire dont le code élément paye est utilisé pour le calcul de l'assiette de répartition de la RAFP, de type RCS (**Cotisation répartie sur les clés de rémunération spécifique**). Dans ce cas s'il n'y a pas de clé de répartition saisie dans le dossier agent pour un des codes élément paye utilisés dans la proratisation, la règle de gestion **RG\_RAFP\_M2\_4** est appliquée à chaque fois.

- **RG\_RAFP\_M2\_6** : Dans la souche, les codes éléments paramétrés par défaut avec Le champ "**Prise en compte dans la répartition mode 2 de la RAFP**" valorisé à "Oui" sont :
  - Tous les codes commençant par 20,
  - Les codes 102000 et 104000 (SFT et IR).

#### 4.1.5.1.1.2.3.Etape 3 : Agrégation par compte M9.3

L'agrégation des montants à partir des éléments de paie du KX s'effectue quel que soit le type de déversement : simplifié ou détaillé.

Le but de cette étape est de constituer à partir des différents éléments de paie de l'agent qui apparaissent dans le KX, les montants :

- Les montants de rémunérations brutes,
- Les montants de cotisations patronales.

Les montants de rémunérations brutes et les montants de cotisations patronales sont constitués par le cumul des montants par imputation : pour un même compte M9.3, une même adresse d'imputation, un même code élément et une même nature d'exercice.

#### 4.1.5.1.1.2.4.Etape 4 : Création des pièces comptables OH et RH

La création des pièces comptable SIFAC (mouvements) se fait par l'agrégation des montants répartis précédemment.

- Les montants positifs de rémunération brute sont cumulés et agrégés par adresse budgétaire (centre de coût, destination, compte d'imputation, opération, fonds, code élément et nature d'exercice) pour créer des pièces RH (prise en charge paie).
- Les montants négatifs de rémunération brute sont cumulés et agrégés par adresse budgétaire (centre de coût, destination, compte d'imputation, opération, fonds, code élément et nature d'exercice) pour créer des pièces OH (ordre de reversement paie).
- Les montants positifs de cotisation patronale sont cumulés et agrégés par adresse budgétaire (centre de coût, destination, compte d'imputation, opération, fonds, code élément et nature d'exercice) pour créer des pièces RH (prise en charge paie).
- Les montants négatifs de cotisation patronale sont cumulés et agrégés par adresse budgétaire (centre de coût, destination, compte d'imputation, opération, fonds, code élément et nature d'exercice) pour créer des pièces OH (ordre de reversement paie).

D'autres éléments sont alimentés lors de cette étape :

- Code fournisseur générique SIFAC valorisé à "divers paie".
- Code établissement de paie

- Périmètre analytique

#### 4.1.5.1.1.2.5. Etape 5 : calcul des indicateurs

Quatre indicateurs sont calculés et permettent de restituer au niveau du compte rendu d'exécution du traitement de répartition le cumul des montants des pièces RH et OH pour les rémunérations brutes et les cotisations patronales à déverser tout agent confondu.

Ils sont calculés et gérés par le système agent par agent mais c'est le cumul sur la totalité des agents payés qui est restitué dans le compte rendu du traitement de répartition.

Les indicateurs, comme les pièces comptables, sont historisés par période de paie : en cas de relance du traitement dans le même mois, les anciens indicateurs seraient écrasés par les nouveaux résultats pour cette période de paie.

#### **RG21 : Données de retour de paie à extraire**

Pour chaque dossier d'agent, récupérer toutes les occurrences des résultats de paie (ZXW1) pour la période de paie qui coïncide avec la période d'observation.

#### 4.1.1. Format pivot

Chaque ligne du fichier en sortie doit être composée des informations listées dans le tableau ci-dessous :

Numéro de colonne	En-tête de colonne	Domaine	Informations de la donnée à extraire	Rubrique de la donnée à extraire	Commentaires
1	Période	N/A	N/A	N/A	AAAAMM qui est récupérée depuis la période d'observation saisie
2	Matricule	Données individuelles	ZX00	MATRIC	RG19
3	Plafond d'emploi	Retour paie	ZXMC (PRDB)	INDEMP	Renvoyer 1 ou 2 ou vide
4	Code élément	Déversement	ZXW1	CODELE	RG20/RG21
5	Nature exercice	Déversement	ZXW1	NATEXE	RG20/RG21
6	Compte M93	Déversement	ZXW1	IMPUTA	RG20/RG21
7	Montant	Déversement	ZXW1	MONTAN	RG20/RG21
8	Code prime				A alimenter à vide
9	Opération	Déversement	ZXW1	CDEOTP	RG20/RG21
10	Centre de coût	Déversement	ZXW1	CENCOU	RG20/RG21
11	Destination	Déversement	ZXW1	DESTIN	RG20/RG21

Numéro de colonne	En-tête de colonne	Domaine	Informations de la donnée à extraire	Rubrique de la donnée à extraire	Commentaires
12	Fond	Déversement	ZXW1	COFOND	RG20/RG21
13	Quotité				A alimenter à vide
14	Nbre d'heures				A alimenter à vide
15	Numéro de dossier	Retour paie	ZXMC (PRDB)	NUMDOS	

#### 4.1.2. Maquette de la restitution



PMS\_RetourPaieKX\_  
MMAAAA\_horodatag

#### 4.1.3. AFFECTATIONS ADMINISTRATIVES (MULTI-AFFECTATIONS)

Une page web sera créée afin de lancer la restitution des affectations administratives, celle-ci sera accessible via le chemin :

**Profil** : Expert RH

↳ **Domaine** : Reporting SIHAM

↳ **Thème** : Transverses

↳ **Action fonctionnelle** : PMS – Multi-affectations

↳ **Onglet** : PMS – Multi-affectations

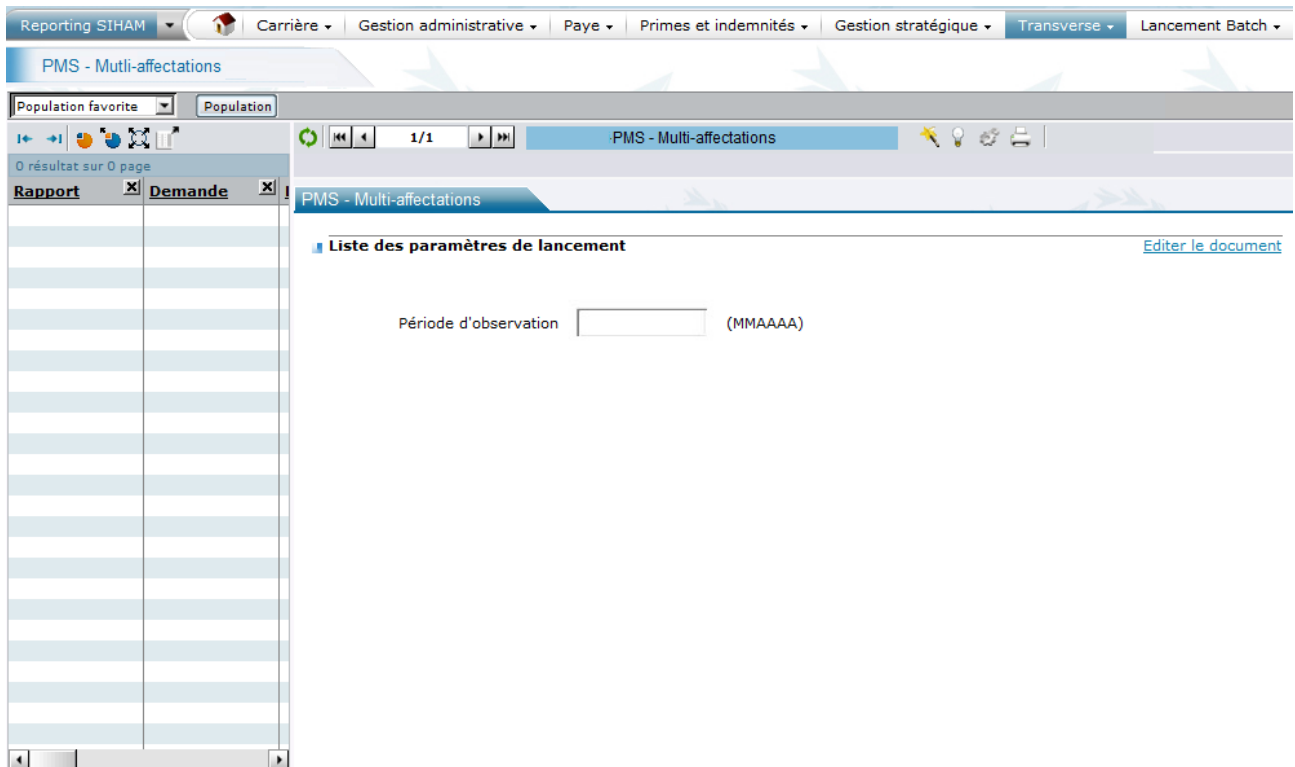


Figure 5: Aperçu de la page de lancement de la restitution des multi-affectations

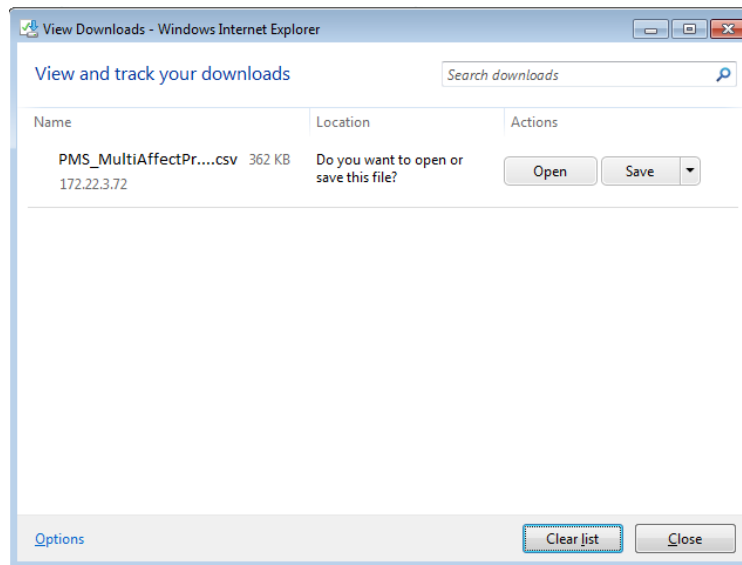
Le champ « Période d’observation » est le seul critère de lancement de la restitution, la valeur saisie dans ce champ doit respecter le format MMAAAA.

Un lien « Editer le document » est présent en haut de la page web, permettant la génération de la restitution, suivie de l’affichage d’une fenêtre de dialogue qui donne à l’utilisateur, la possibilité :

- D’ouvrir le fichier : pour en contrôler la bonne exécution
- D’enregistrer le fichier sous... : pour permettre son enregistrement en local.

La restitution est alimentée avec les données d’affectation des agents ayant des multi-affectations (affectations de type de fonctionnelles – FUN avec des pourcentages différents de 100)

Les données seront extraites à partir du premier jour du mois M par rapport à la période d’observation et jusqu’au dernier jour du dernier mois de l’année civile en cours. Ainsi, le résultat de l’extraction consistera en une ligne par agent pour chacun des mois compris entre le mois passé en paramètre et le dernier mois de l’année, multipliée par le nombre d’affectations prévisionnelles pour chacune des périodes considérées.



Le fichier en sortie doit être nommé « PMS\_MultiAffectPrevisio\_MMAAAA\_horodatage.csv » où MMAAAA sera remplacé par mois (sur 2 caractères) et année (sur 4 caractères) correspondant à la période figurant en premier champ dans le contenu du fichier et « horodatage » par la valeur d'horodatage correspondante.

#### 4.1.3.1. Règles de gestion

##### **RG22 : Matricule de l'agent**

Disposer d'occurrences d'affectations de type fonctionnelle (ZY3C-TYTRST= FUN), dont le pourcentage est différent de 100 (ZY3C-RTBUAS différent de 100).

Cette occurrence d'affectation, ZY3C doit être en vigueur sur une période de lieu de travail, ZY39 saisie dans le dossier de l'agent.

Cette occurrence d'affectation, ZY3C doit également être en vigueur sur au moins un jour du mois d'extraction moisAnnee (avec moisAnnee variant entre le mois saisi en paramètre de lancement, MM/AAAA et le 12/AAAA) :

- Date de début d'affectation, ZY3C-DTEF00 inférieure ou égale au premier jour du mois d'extraction, 01/MM/AAAA et date de fin d'affectation, ZY3C-DTEN00 supérieure ou égale au premier jour du mois d'extraction, 01/MM/AAAA
- Ou date de début d'affectation, ZY3C-DTEF00 supérieure au premier jour du mois d'extraction, 01/MM/AAAA et inférieure au dernier jour du mois d'extraction MM/AAAA

##### **RG23 : Multi-Affectation**

Récupérer l'occurrence de ZY3B en vigueur à la fin du mois d'observation et qui correspond à l'affectation principale (ZY3B-TYASSI = 1). Si l'agent est sorti avant la date de fin de la période d'observation, alors on récupère la dernière occurrence (celle ayant une date de fin égale à la date de sortie de l'agent).

Cette occurrence est utilisée pour alimenter les champs des colonnes 3, 5 et indirectement 4 et qui correspondent au mois d'observation.

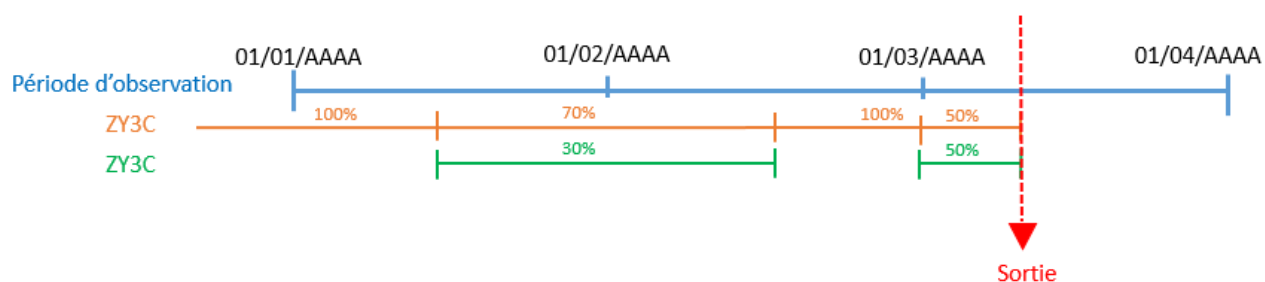
Récupérer aussi les occurrences de ZY3C avec ZY3C-TYTRST= FUN et en vigueur à la fin du mois d’observation. Si l’agent est sorti avant la date de fin de la période d’observation, alors on récupère les dernières occurrences (celles ayant une date de fin égale à la date de sortie de l’agent).

Restituer une ligne pour chacune des occurrences de ZY3C. Ces occurrences vont alimenter les champs des colonnes 6 et 7 qui correspondent au mois d’observation.

### **RG23Bis : Règles d’extraction des données sur chaque mois de la période d’observation**

La période d’observation est la période passée en paramètre du lancement de la restitution. Elle est sous la forme MMAAAA (Mois/Année). Le résultat de l’extraction consistera en l’extraction de zéro ou plusieurs lignes par agent pour chacun des mois compris entre le mois passé en paramètre et le dernier mois de l’année (Entre les mois MM/AAAA et 12/AAAA, avec MM/AAAA correspondant au mois/année passée en paramètre du lancement).

Les occurrences à remonter dans le fichier des multi-affectations sont uniquement les occurrences qui correspondent à la dernière situation sur le mois donné si l’agent est en multi-affectation.



Dans ce cas, les occurrences à remonter dans le fichier de la restitution pour un lancement sur le mois 01AAAA sont les suivantes :

PERIODE	MATRICULE	CODE POSTE	NUMERO MINISTERIEL DU POSTE	CODE EMPLOI	UNITE ORGANISATIONNELLE (COMPOSANTE/SERVICE)	POURCENTAGE D'AFFECTATION	NBRE D'HEURES
AAAA01	matricule	poste	numéro	emploi	unité organisationnelle 1	70	nombre
AAAA01	matricule	poste	numéro	emploi	unité organisationnelle 2	30	nombre
AAAA03	matricule	poste	numéro	emploi	unité organisationnelle 1	50	nombre
AAAA03	matricule	poste	numéro	emploi	unité organisationnelle 2	50	nombre

#### 4.1.3.2. Format pivot

Chaque ligne du fichier en sortie doit être composée des informations listées dans le tableau ci-dessous :



Numéro de colonne	En-tête de colonne	Domaine	Informations de la donnée à extraire	Rubrique de la donnée à extraire	Commentaires
1	Période		N/A	N/A	AAAAMM qui est récupérée depuis la période d'observation saisie
2	Matricule	Données individuelles	ZY00	MATCLE	RG22
3	Code poste	Affectation administrative	ZY3B	IDPS00	RG23 / RG23Bis
4	Numéro ministériel du poste	Organisation	ZAVR	IDNU00	Récupérer la valeur de la rubrique ZAVR- IDNU00 correspondant au poste (ZY3B-IDPS00) auquel l'agent est affecté
5	Code emploi	Affectation administrative	ZY3B	IDJB00	RG23 / RG23Bis
6	Unité organisationnelle (composante/service)	Affectation administrative	ZY3C	IDOU00	RG23 / RG23Bis
7	% d'affectation	Affectation administrative	ZY3C	RTBUAS	RG23 / RG23Bis (Exemple renvoyer 50 pour 50%)
8	Nbre d'heures	Affectation administrative			Alimenté à vide

#### 4.1.3.3. Maquette de la restitution



PMS\_MultiAffectPrevisio\_MMAAAA\_horoda

#### 4.1.4. IMPUTATIONS PREVISIONNELLES

Une page web sera créée afin de lancer la restitution des imputations prévisionnelles, celle-ci sera accessible via le chemin :

**Profil** : Expert RH

↳ **Domaine** : Reporting SIHAM

↳ **Thème** : Transverses

↳ **Action fonctionnelle** : PMS – Imputations prévisionnelles

↳ **Onglet** : PMS – Imputations prévisionnelles

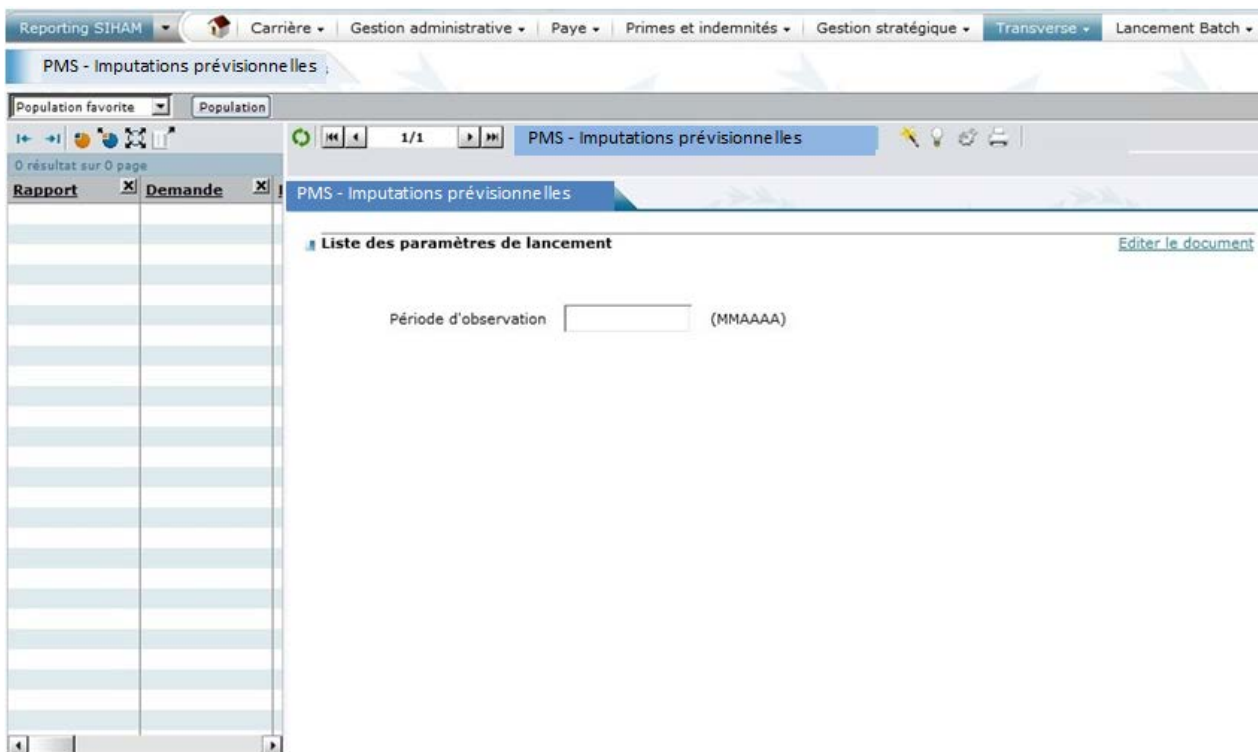


Figure 6: Aperçu de la page de lancement de la restitution des imputations prévisionnelles

Le champ « Période d'observation » est le seul critère de lancement de la restitution, la valeur saisie dans ce champ doit respecter le format MMAAAA.

Un lien « Editer le document » est présent en haut de la page web, permettant la génération de la restitution, suivie de l'affichage d'une fenêtre de dialogue qui donne à l'utilisateur, la possibilité :

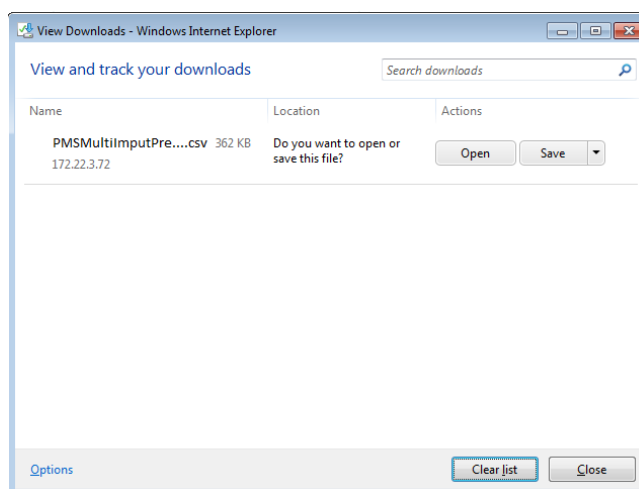
- D'ouvrir le fichier : pour en contrôler la bonne exécution
- D'enregistrer le fichier sous... : pour permettre son enregistrement en local.

La restitution est alimentée avec les données relatives aux imputations analytiques « prévisionnelles »

Les données seront extraites à partir du premier jour du mois M+1 par rapport à la période d'observation et jusqu'au dernier jour du dernier mois de l'année civile en cours. Ainsi, le résultat de l'extraction consistera en une ligne par agent pour chacun des mois compris entre le mois suivant le mois en cours et le dernier mois de l'année, multipliée par le nombre d'imputations prévisionnelles pour chacune des périodes considérées.

Les agents saisis par anticipation pour rentrer entre le 1<sup>er</sup> jour de la période d'observation et le dernier jour de l'année civile en cours seront pris en compte par la restitution. Dans ce cas, le résultat de l'extraction

consistera en une ligne par agent pour chacun des mois compris entre le mois de la prise en charge de l'agent jusqu'à la fin de l'année en cours.



Le fichier en sortie doit être nommé « PMS\_ImputPrevisio\_MMAAAA\_horodatage.csv » où MMAAAA sera remplacé par mois (sur 2 caractères) et année (sur 4 caractères) correspondant à la période figurant en premier champ dans le contenu du fichier et « horodatage » par la valeur d'horodatage correspondante.

#### 4.1.4.1. Règles de gestion

##### **RG24 : Matricule de l'agent**

Les agents à restituer doivent vérifier les des conditions ci-dessous :

- Disposer d'au moins une occurrence d'imputation en vigueur sur la période de MM+1/AAAA au 31/12/AAAA. De plus, les occurrences d'imputations de l'agent doivent être en vigueur sur une période de lieu de travail, ZY39 saisie dans le dossier de l'agent.

##### **RG25 : Imputation**

Pour chaque agent, récupérer les occurrences d'imputation ZYZB en vigueur sur au moins un jour d'un des mois de la période M+1/AAAA et 12/AAAA (avec MM/AAAA le mois et l'année passés en paramètre de lancement).

##### **RG25Bis : Règles d'extraction des données sur chaque mois de la période d'observation**

La période d'observation est la période passée en paramètre du lancement de la restitution. Elle est sous la forme MMAAAA (Mois/Année). Le résultat de l'extraction consistera en l'extraction d'une ou plusieurs lignes par agent pour chacun des mois compris entre le mois suivant le mois passé en paramètre et le dernier mois de l'année (Entre les mois MM+1/AAAA et 12/AAAA, avec MM/AAAA correspondant au mois/année passée en paramètre du lancement).

Exemple 1 :

- Période d'observation : janvier 2014 (012014) pour un agent ayant une seule occurrence d'imputation couvrant toute l'année 2014

Le fichier plat en sortie contiendra pour cet agent, les données d'imputation des mois du 02/2014 au 12/2014, à raison d'une ligne de données d'imputation par mois compris dans cet intervalle (dans l'exemple, 11 lignes pour notre agent)

Exemple 2 :

- Période d'observation : octobre 2014 (102014) pour un agent qui dispose deux occurrences d'imputations différentes par mois, d'octobre à décembre 2014

Le fichier plat en sortie contiendra pour l'agent, les données d'imputation des mois du 11/2014 au 12/2014, à raison de 2 lignes de données d'imputation par mois compris dans cet intervalle (dans l'exemple, 4 lignes pour notre agent)

### **RG25Ter : Format du Code prime**

Si le Code prime existe, il sera restitué sur 6 caractères dans la colonne Code prime. Ces 6 caractères seront constitués du préfixe '20' et des 4 caractères contenus dans la rubrique ZYZB-CODIND.

Exemple : restituer **200116** si ZYZB-CODIND = '0116'

Dans le cas où ZYZB-CODIND n'est pas alimenté, la colonne Code prime sera alimentée à vide.

### **RG25Quater : Proratisation des imputations**

Un agent peut avoir une ou plusieurs adresses d'imputation sur le mois de paie du déversement pour un même élément de paie, la répartition doit se faire sur chacune des adresses d'imputations selon leurs quotités, et avec proratisation du temps s'il y a plusieurs périodes de répartition sur le mois de déversement

La règle de calcul de la quotité d'imputation d'une adresse d'imputation sur un mois dite « La règle de prorata temporis » est définie comme suit :

**Quotité d'imputation sur le mois =**

$$\frac{(nb \text{ de jours d'imputation} * \text{quotité d'imputation de la période})}{(\sum_{i=1} \dots n(nb \text{ de jours d'imputation} * \text{quotité d'imputation de la période}))}$$

Cette règle de prorata temporis est appliquée en jours calendaires et permet la prise en compte des cas de gestion suivants pour les dossiers agents :

Cas1- Ayant une seule clé d'imputation, pour un code indemnité donné, couvrant la totalité du mois concerné,

Cas2- Ayant une seule clé d'imputation, pour un code indemnité donné, couvrant une partie du mois concerné,

Cas3- Ayant plusieurs clés d'imputation avec des périodes continues, pour un code indemnité donné, couvrant la totalité du mois concerné,

Cas4- Ayant plusieurs clés d'imputation avec des périodes discontinues, pour un code indemnité donné, couvrant quelques jours uniquement du mois concerné,

En PJ une illustration des cas



Exemple cas calcul  
imputation GFC-PMS.:

#### 4.1.4.2. Format pivot

Chaque ligne du fichier en sortie doit être composée des informations listées dans le tableau ci-dessous :

Numéro de colonne	En-tête de colonne	Domaine	Informations de la donnée à extraire	Rubrique de la donnée à extraire	Commentaires
1	Période	Imputations analytiques prévisionnelles			AAAAMM qui est récupérée depuis la période d'observation saisie
2	Matricule	Données individuelles	ZY00	MATCLE	RG24
3	Code prime	Clés d'imputations réelles	ZYZB	CODIND	RG25 / RG25Bis / RG25Ter
4	Opération	Clés d'imputations réelles	ZYZB	CDEOTP	RG25 / RG25Bis
5	Centre de coût	Clés d'imputations réelles	ZYZB	CENCOU	RG25 / RG25Bis
6	Destination	Clés d'imputations réelles	ZYZB	DESTIN	RG25 / RG25Bis
7	Fond	Clés d'imputations réelles	ZYZB	CDFOND	RG25 / RG25Bis
8	Quotité	Clés d'imputations réelles	ZYZB	POURCE	RG25 / RG25Bis
9	Nbre d'heures	Clés d'imputations réelles	ZYZB	NBRHEU	RG25 / RG25Bis

#### 4.1.4.3. Maquette de la restitution



PMS\_MultiImputPrevisio\_MMAAAA\_horoda

#### 4.1.5. COMPETENCES

Une page web sera créée afin de lancer la restitution des compétences, celle-ci sera accessible via le chemin :

**Profil :** Expert RH

↳ **Domaine :** Reporting SIHAM

↳ **Thème :** Transverses

↳ **Action fonctionnelle :** PMS - Compétences

↳ **Onglet :** PMS – Compétences

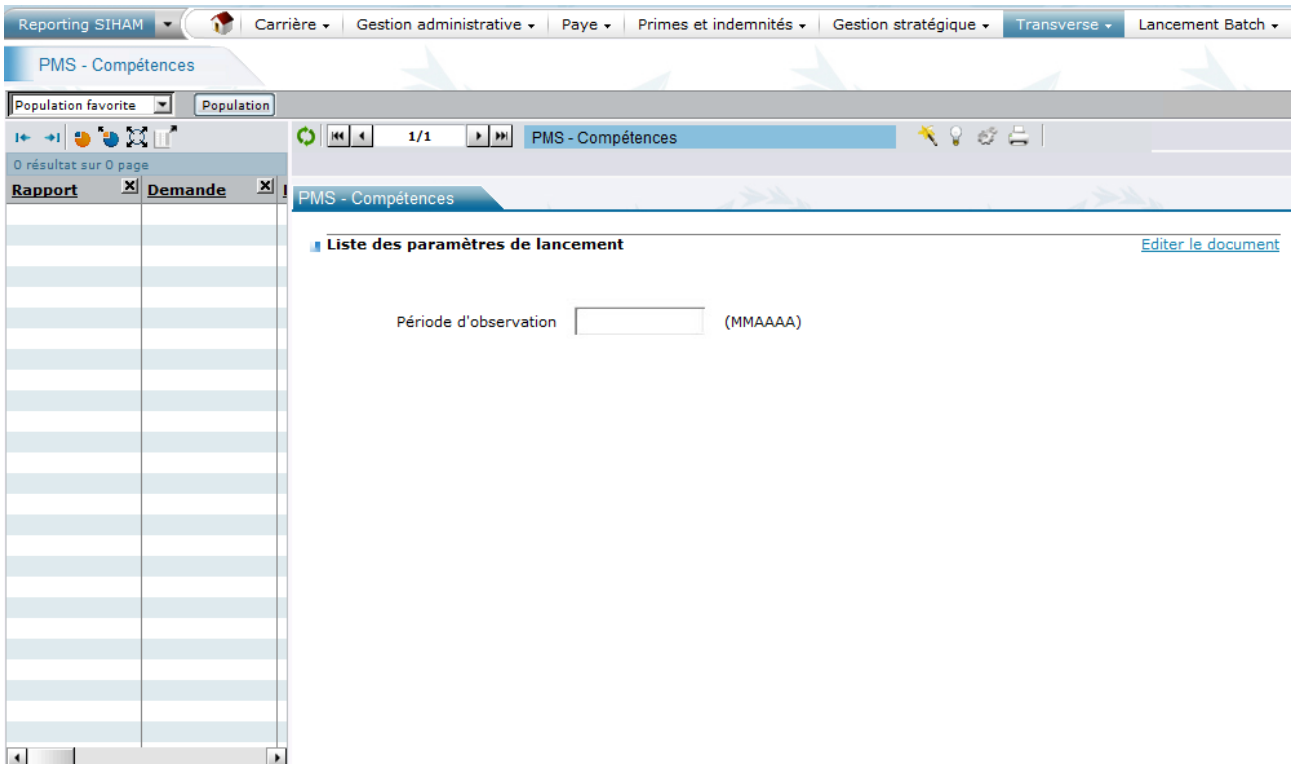


Figure 7: Aperçu de la page de lancement de la restitution des compétences

Le champ « Période d'observation » est le seul critère de lancement de la restitution, la valeur saisie dans ce champ doit respecter le format MMAAAA.

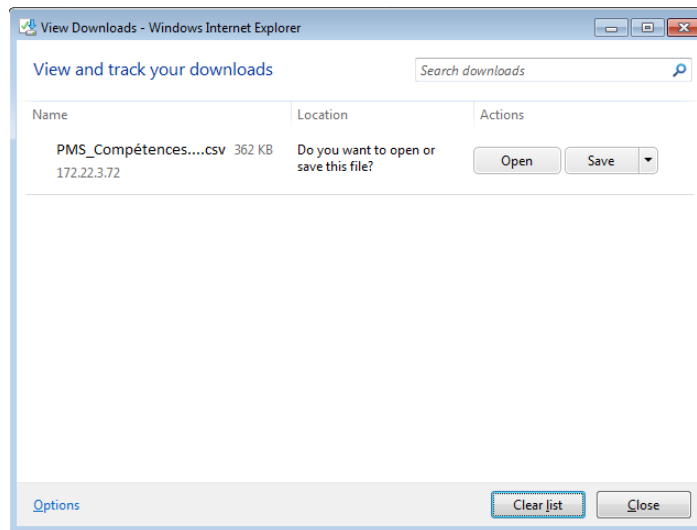
Un lien « Editer le document » est présent en haut de la page web, permettant la génération de la restitution, suivie de l'affichage d'une fenêtre de dialogue qui donne à l'utilisateur, la possibilité :

- D'ouvrir le fichier : pour en contrôler la bonne exécution
- D'enregistrer le fichier sous... : pour permettre son enregistrement en local.

La restitution est alimentée avec les données relatives aux compétences saisies dans les dossiers des agents dans le cadre du Développement professionnel.

Les compétences sont extraites pour l'ensemble de l'année civile. Ainsi, l'extraction consistera en une ligne par agent avec la liste des trente premières occurrences de compétences.

Les agents rentrés au cours de l'année civile seront pris en compte par la restitution à partir de la date de prise en charge de ces agents.



Le fichier en sortie doit être nommé « PMS\_Compétences\_MM AAAA horodatage.csv » où MM AAAA sera remplacé par mois (sur 2 caractères) et année (sur 4 caractères) correspondant à la période figurant en premier champ dans le contenu du fichier et « horodatage » par la valeur d’horodatage correspondante.

#### 4.1.5.1. Règles de gestion

##### **RG26 : Matricule de l’agent**

Les agents à restituer doivent vérifier les des conditions ci-dessous :

- Disposer d’au moins une occurrence de compétence
- Disposer d’une occurrence de lieu de travail en vigueur sur au moins un jour du mois MM AAAA passé en paramètre d’appel

##### **RG27 : Compétence**

Pour chaque agent, récupérer une seule ligne avec les 30 occurrences de compétences(ZY3D) réparties dans chacune des colonnes de la restitution.

#### 4.1.5.2. Format pivot

Chaque ligne du fichier en sortie doit être composée des informations listées dans le tableau ci-dessous :

Numéro de colonne	En-tête de colonne	Domaine	Informations de la donnée à extraire	Rubrique de la donnée à extraire	Commentaires
1	Période	N/A	N/A	N/A	AAAAMM qui est récupérée depuis la période d’observation saisie

Numéro de colonne	En-tête de colonne	Domaine	Informations de la donnée à extraire	Rubrique de la donnée à extraire	Commentaires
2	Matricule	Données individuelles	ZY00	MATCLE	RG26
3	Compétence	compétence 1	ZY3D	IDSK00	RG27 Remonter le libellé long correspondant (répertoire U25)
4	Compétence	compétence 2	ZY3D	IDSK00	RG27 Remonter le libellé long correspondant (répertoire U25)
5	Compétence	compétence 3	ZY3D	IDSK00	RG27 Remonter le libellé long correspondant (répertoire U25)
6	Compétence	compétence 4	ZY3D	IDSK00	RG27 Remonter le libellé long correspondant (répertoire U25)
7	Compétence	compétence 5	ZY3D	IDSK00	RG27 Remonter le libellé long correspondant (répertoire U25)
8	Compétence	compétence 6	ZY3D	IDSK00	RG27 Remonter le libellé long correspondant (répertoire U25)
9	Compétence	compétence 7	ZY3D	IDSK00	RG27 Remonter le libellé long correspondant (répertoire U25)
10	Compétence	compétence 8	ZY3D	IDSK00	RG27 Remonter le libellé long correspondant (répertoire U25)
11	Compétence	compétence 9	ZY3D	IDSK00	RG27 Remonter le libellé long correspondant (répertoire U25)
12	Compétence	compétence 10	ZY3D	IDSK00	RG27 Remonter le libellé long correspondant (répertoire U25)
13	Compétence	compétence 11	ZY3D	IDSK00	RG27 Remonter le libellé long correspondant (répertoire U25)
14	Compétence	compétence 12	ZY3D	IDSK00	RG27 Remonter le libellé long correspondant (répertoire U25)



Numéro de colonne	En-tête de colonne	Domaine	Informations de la donnée à extraire	Rubrique de la donnée à extraire	Commentaires
15	Compétence	compétence 13	ZY3D	IDSK00	RG27 Remonter le libellé long correspondant (répertoire U25)
16	Compétence	compétence 14	ZY3D	IDSK00	RG27 Remonter le libellé long correspondant (répertoire U25)
17	Compétence	compétence 15	ZY3D	IDSK00	RG27 Remonter le libellé long correspondant (répertoire U25)
18	Compétence	compétence 16	ZY3D	IDSK00	RG27 Remonter le libellé long correspondant (répertoire U25)
19	Compétence	compétence 17	ZY3D	IDSK00	RG27 Remonter le libellé long correspondant (répertoire U25)
20	Compétence	compétence 18	ZY3D	IDSK00	RG27 Remonter le libellé long correspondant (répertoire U25)
21	Compétence	compétence 19	ZY3D	IDSK00	RG27 Remonter le libellé long correspondant (répertoire U25)
22	Compétence	compétence 20	ZY3D	IDSK00	RG27 Remonter le libellé long correspondant (répertoire U25)
23	Compétence	compétence 21	ZY3D	IDSK00	RG27 Remonter le libellé long correspondant (répertoire U25)
24	Compétence	compétence 22	ZY3D	IDSK00	RG27 Remonter le libellé long correspondant (répertoire U25)
25	Compétence	compétence 23	ZY3D	IDSK00	RG27 Remonter le libellé long correspondant (répertoire U25)
26	Compétence	compétence 24	ZY3D	IDSK00	RG27 Remonter le libellé long correspondant (répertoire U25)
27	Compétence	compétence 25	ZY3D	IDSK00	RG27 Remonter le libellé long

Numéro de colonne	En-tête de colonne	Domaine	Informations de la donnée à extraire	Rubrique de la donnée à extraire	Commentaires
					correspondant (répertoire U25)
28	Compétence	compétence 26	ZY3D	IDSK00	RG27 Remonter le libellé long correspondant (répertoire U25)
29	Compétence	compétence 27	ZY3D	IDSK00	RG27 Remonter le libellé long correspondant (répertoire U25)
30	Compétence	compétence 28	ZY3D	IDSK00	RG27 Remonter le libellé long correspondant (répertoire U25)
31	Compétence	compétence 29	ZY3D	IDSK00	RG27 Remonter le libellé long correspondant (répertoire U25)
32	Compétence	compétence 30	ZY3D	IDSK00	RG27 Remonter le libellé long correspondant (répertoire U25)

#### 4.1.5.3. Maquette de la restitution



PMS\_CompétencesM  
MAAAA\_horodatage.

#### 4.1.6. FORMATAGE

Ruptures :

N/A

Tris :

N/A

Totaux et sous-totaux :

N/A

#### 4.1.7. POINTS D'ATTENTION SUR LES PERFORMANCES

N/A

## 5. HISTORIQUE DES MODIFICATIONS

N° version	Lot de diffusion*	Etape	Date	Auteur
V1.00		Initialisation	20/06/2014	Davide ZANETTO
V1.01		Modification §3.1 (ajout code retour)	23/07/2014	Florimont DHIEUX
V1.02		Reformulation §3.1	24/07/2014	Hugues BOYER
V1.03		Ajout de la partie §3.6	05/08/2014	Davide ZANETTO
V1.04		Modification §3.6	25/08/2014	Davide ZANETTO
V1.05		Modification §3.6	23/09/2014	Davide ZANETTO
V1.06		Modification §2 dans le cadre de la DM 100136	15/11/2016	Laurent Soucachet
V1.06		Ajout des annexes et modification des §2.1 et 2.2	12/12/2016	Laurent Soucachet